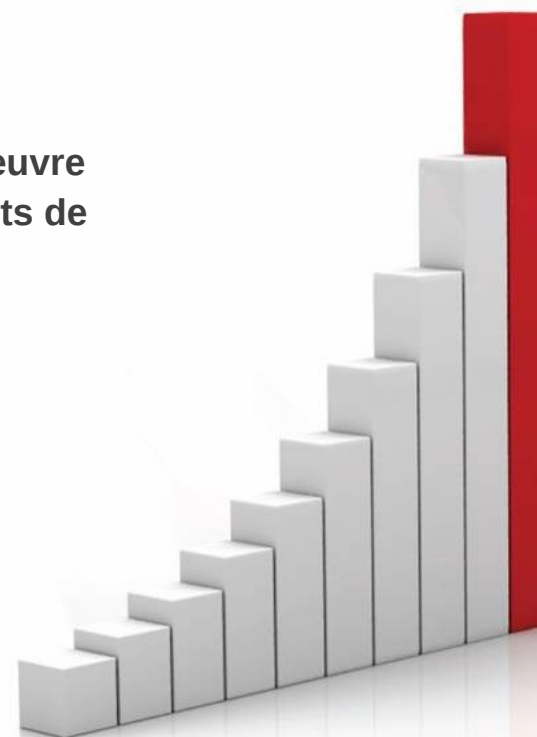




Enquête sur les besoins de main-d'œuvre
et de compétences des établissements de
l'Abitibi-Témiscamingue
2010

Portrait sectoriel
Manufacturier



Réalisé par :

SEGMA 
RECHERCHE

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN 978-2-550-61272-8 (imprimé)
ISBN 978-2-550-61273-5 (pdf)

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

1. FAITS SAILLANTS REGROUPEMENT SECTORIEL « MANUFACTURIER»	8
2. INTRODUCTION	11
3. MÉTHODOLOGIE.....	12
3.1. REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS.....	14
4. DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	15
4.1. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL	16
4.2. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)	17
4.3. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL.....	19
4.4. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE.....	20
4.5. LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE JURIDIQUE	22
4.6. LES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE	24
5. EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	26
5.1. NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS	27
5.2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS.....	29
5.3. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	31
5.3.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « manufacturier».....</i>	<i>35</i>
5.3.2. <i>Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs.....</i>	<i>37</i>
5.3.3. <i>Exigences à l'embauche.....</i>	<i>39</i>
5.4. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	43
5.4.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel « manufacturier» au cours des douze derniers mois</i>	<i>46</i>
5.4.2. <i>Causes des difficultés de recrutement rencontrées</i>	<i>48</i>
5.4.3. <i>Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement.....</i>	<i>50</i>
6. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS.....	52
6.1. INTENTION D'EMBAUCHE	53
6.1.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « manufacturier».....</i>	<i>56</i>
6.1.2. <i>Embauche de travailleurs immigrants.....</i>	<i>58</i>
6.2. INTENTION DE MISES À PIED	60
6.2.1. <i>CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions de mises à pied dans le regroupement sectoriel « manufacturier»</i>	<i>63</i>

6.3. INTENTION DE FORMATION	65
6.3.1. CNP les plus souvent mentionnés quant à l'intention de formation parmi les établissements du regroupement sectoriel « manufacturier».....	68
6.3.2. Compétences et connaissances visées par la formation.....	70
6.4. DÉPARTS À LA RETRAITE	72
6.4.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux départs à la retraite dans le regroupement sectoriel « manufacturier»	74
6.4.2. Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite	76
7. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	78
7.1. PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	79
7.2. POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	83
7.3. DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	86
7.4. STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS	88
ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE	90
ANNEXE 2 - REGROUPEMENTS SECTORIELS.....	102
ANNEXE 3 - LEXIQUE.....	107
ANNEXE 4 - LISTE COMPLÈTE DES CNP RELIÉS À L'EMBAUCHE	110
ANNEXE 5 - LISTE COMPLÈTE DES CNP RELIÉS AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	113
ANNEXE 6 - LISTE COMPLÈTE DES CNP RELIÉS À L'INTENTION DE FORMATION.....	115

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 - ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS	17
FIGURE 2 - ÉTABLISSEMENTS SELON LE TERRITOIRE	19
FIGURE 3 - ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	20
FIGURE 4 - ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	22
FIGURE 5 - ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE	24
FIGURE 6 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	29
FIGURE 7 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	31
FIGURE 8 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL	33
FIGURE 9 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	34
FIGURE 10 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT À L'EMBAUCHE (NOMBRE DE MENTIONS)	36
FIGURE 11 - RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	37
FIGURE 12 - EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	40
FIGURE 13 - DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	43
FIGURE 14 - DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL	44
FIGURE 15 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (NOMBRE DE MENTIONS)	47
FIGURE 16 - CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	48
FIGURE 17 - CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	50
FIGURE 18 - INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	53
FIGURE 19 - INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL	54
FIGURE 20 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE (NOMBRE DE MENTIONS)	57
FIGURE 21 - ÉTABLISSEMENTS N'AYANT PAS BESOIN D'EMBAUCHER	59
FIGURE 22 - ÉTABLISSEMENTS AYANT BESOIN D'EMBAUCHER	58
FIGURE 23 - INTENTION DE MISES À PIED	60
FIGURE 24 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED (NOMBRE DE MENTIONS)	64
FIGURE 25 - INTENTION DE FORMATION	65
FIGURE 26 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT À L'INTENTION DE FORMATION (NOMBRE DE MENTIONS)	69
FIGURE 27 - COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	70
FIGURE 28 - DÉPARTS À LA RETRAITE	72
FIGURE 29 - CNP LES PLUS MENTIONNÉS QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE (NOMBRE DE MENTIONS)	75
FIGURE 30 - MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	76
FIGURE 31 - PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	79
FIGURE 32 - ÉTABLISSEMENTS SELON QUE LA PERSONNE RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE	81
FIGURE 33 - PRÉSENCE DES POLITIQUES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	83
FIGURE 34 - POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	84
FIGURE 35 - DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	86
FIGURE 36 - STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES	88

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - TAUX DE RÉPONSE	14
TABLEAU 2 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL	16
TABLEAU 3 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)	18
TABLEAU 4 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE TERRITOIRE	20
TABLEAU 5 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	21
TABLEAU 6 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	23
TABLEAU 7 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE	25
TABLEAU 8 - RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES EMPLOYÉS EN NOMBRE ET POURCENTAGE	27
TABLEAU 9 - STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS	28
TABLEAU 10 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS	30
TABLEAU 11 - EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
TABLEAU 12 - NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS	34
TABLEAU 13 - NOMBRE DE CNP VISÉS	35
TABLEAU 14 - RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	38
TABLEAU 15 - SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	39
TABLEAU 16 - EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	41
TABLEAU 17 - COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	42
TABLEAU 18 - DIFFICULTÉ DE RECRUTEMENT	45
TABLEAU 19 - NOMBRE DE CNP VISÉS	46
TABLEAU 20 - CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	49
TABLEAU 21 - CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	51
TABLEAU 22 - INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	54
TABLEAU 23 - NOMBRE D'EMBAUCHES PRÉVUES	55
TABLEAU 24 - NOMBRE DE CNP VISÉS	56
TABLEAU 25 - EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	59
TABLEAU 26 - INTENTION DE MISES À PIED	61
TABLEAU 27 - NOMBRE DE MISES À PIED PRÉVUES	62
TABLEAU 28 - NOMBRE DE CNP VISÉS	63
TABLEAU 29 - INTENTION DE FORMATION	66
TABLEAU 30 - NOMBRE DE TRAVAILLEURS VISÉS PAR LA FORMATION	67
TABLEAU 31 - NOMBRE DE CNP VISÉS	68
TABLEAU 32 - COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	71
TABLEAU 33 - DÉPARTS À LA RETRAITE	73
TABLEAU 34 - NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE	74
TABLEAU 35 - NOMBRE DE CNP VISÉS	74
TABLEAU 36 - MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	77
TABLEAU 37 - PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	80

TABLEAU 38 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS 50 % DE SA TÂCHE 82

TABLEAU 39 - POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 85

TABLEAU 40 - DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES..... 87

TABLEAU 41 - STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES 89

1. FAITS SAILLANTS REGROUPEMENT SECTORIEL « MANUFACTURIER »

Portrait des établissements

Le regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue compte 228 établissements, dont 128 établissements de cinq travailleurs et plus. Le regroupement compte 5 149 travailleurs.

- x 89,8% des travailleurs du regroupement « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue étaient employés à temps plein;
- x Parmi les travailleurs, 22 % sont des femmes.

Au cours des douze derniers mois

Embauche (douze derniers mois) :

- x 77,8 % des établissements de cinq employés et plus de l'Abitibi-Témiscamingue ont embauché de nouveaux travailleurs;
- x Nous estimons à 434 le nombre de travailleurs embauchés pour 48 professions ou métiers différents;
- x 54,4 % des établissements invoquent le roulement de personnel comme raison d'embauche, c'est la principale raison évoquée;
- x 50,1 % des établissements invoquent la création de nouveau poste comme raison d'embauche.

Difficultés de recrutement (douze derniers mois) :

- x 16,2 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue ont rencontré des difficultés de recrutement;
- x Le manque de candidats qualifiés est la principale cause des difficultés de recrutement (54,9 % des raisons évoquées);
- x La principale conséquence (63,8 % des mentions) est que les établissements devront faire appel à la sous-traitance.

Au cours des douze prochains mois

Embauche (douze prochains mois) :

- x 53,1 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue comptent embaucher du nouveau personnel au cours des douze prochains mois;
- x Ces prévisions d'embauche concernent quelque 218 nouveaux travailleurs dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et concernent 31 professions ou métiers.

Mises à pied (douze prochains mois) :

- x 7,4 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue prévoient effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois;
- x Dans l'ensemble, ce sont 6 travailleurs qui seront visés par ces mises à pied pour cinq professions ou métiers.

Formation (douze prochains mois) :

- x 56,0 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue ont l'intention d'offrir de la formation à leurs travailleurs;
- x 654 travailleurs seront formés dans ce regroupement comprenant 32 professions ou métiers.

Retraite (douze prochains mois) :

- x 13,2 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue anticipent que certains de leurs travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois;
- x Ainsi, 24 travailleurs prendront leur retraite;
- x Ces retraites sont constituées de dix professions ou métiers différents.

Gestion des ressources humaines

- x 38,2 % des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue ont une personne attitrée à la gestion des ressources humaines;
- x Dans 69 % des établissements, la personne attitrée à la gestion des ressources humaines y consacre moins de 50 % de l'ensemble de sa tâche.

2. INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, réalisée par Segma Recherche, pour le compte d'Emploi-Québec-Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

L'enquête a permis de contacter 4 466 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Abitibi-Témiscamingue (LIC), ce qui représente un taux de réponse de 85,7 %. Le nombre réel d'établissements est estimé à 5 209¹. Parmi les établissements enquêtés, 46,4 % (2 415) sont des établissements de cinq employés et plus. Ce document parle spécifiquement des résultats du regroupement sectoriel « manufacturier ».

Les données sont présentées en six chapitres :

- x Section 3 : Méthodologie;
- x Section 4 : Description des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue;
- x Section 5 : Évolution de l'emploi au cours des douze derniers mois;
- x Section 6 : Évolution de l'emploi au cours des douze prochains mois;
- x Section 7 : Gestion des ressources humaines;
- x Section 8 : Utilisation des services d'Emploi-Québec.

Notes : Les regroupements sectoriels ont été construits à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le lecteur peut trouver à l'annexe 2 le détail des industries composant chacun de ces regroupements.

À partir de la section 5.2 et pour tous les chapitres suivants, l'ensemble des tableaux contient uniquement les données récoltées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus. Les 2 644 établissements de moins de cinq travailleurs recensés dans le cadre de cette enquête sont donc exclus à partir de cette section.

Dans les textes, CNP sera de genre masculin puisqu'il s'agit du code à quatre chiffres inscrit dans la Classification nationale des professions (CNP). Ce genre est également employé dans les appels d'offre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

¹ Données pondérées. Parmi les entreprises contactées, 2,9 % ne nous ont pas donné le nombre d'employés.

3. MÉTHODOLOGIE

L'Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'oeuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus situés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Un prétest du questionnaire français a été effectué le 23 février 2010 auprès de 32 établissements dans le but d'assurer son bon déroulement. De ce nombre, dix questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 22 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 25 février au 21 avril 2010 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue. Le temps moyen d'entrevue est d'environ 16,1 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,5 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues, l'écoute des entrevues a été effectuée régulièrement par les superviseurs tout au long de la collecte en plus d'une validation de 10 % de celles-ci.

L'échantillon a été pondéré selon la région (quatre MRC et une ville), le nombre de travailleurs (quatre catégories) et le regroupement sectoriel (douze regroupements sectoriels). Les tableaux « effectifs » représentent le nombre pondéré d'établissements ou de travailleurs concernés.

Les SCIAN compris dans ce regroupement sont :

Manufacturier	
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac
313	Usines de textiles
314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
321	Fabrication de produits en bois

Manufacturier	
322	Fabrication du papier
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

3.1. Représentativité des établissements

La section suivante contient les taux de réponse obtenus. Les résultats sont présentés pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, pour chaque MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille des établissements ainsi qu'en fonction des regroupements sectoriels.

Tableau 1 - Taux de réponse

	Taux de réponse
Témiscamingue	85,15 %
Rouyn-Noranda	83,94 %
Abitibi-Ouest	87,57 %
Abitibi	86,97 %
Vallée-de-l'Or	85,96 %
0 à 4 travailleur(s)	76,65 %
5 à 19 travailleurs	100,00 %
20 à 49 travailleurs	100,00 %
50 travailleurs et plus	99,49 %
Agroalimentaire	89,25 %
Forêt, bois et papier	82,83 %
Mines et première transformation des métaux	84,62 %
Services publics et construction	87,13 %
Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux	92,90 %
Commerce de gros et de détail	85,17 %
Transport et entreposage	88,23 %
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	82,87 %
Finance, assurances et services immobiliers	89,19 %
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	87,53 %
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	84,33 %
Autres services	87,33 %
Total	85,74 %

4. DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont produits à partir des données recueillies auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La section contient les tableaux suivants :

- x Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel (section 4.1);
- x Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (section 4.2);
- x Les établissements selon le regroupement sectoriel (section 4.3);
- x Les établissements selon la forme juridique (section 4.4);
- x Les établissements selon la dépendance juridique (section 4.5);
- x Les établissements selon l'orientation lucrative (section 4.6).

Note : Les douze regroupements sectoriels ont été construits à l'aide du Système de classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

4.1. Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

Le tableau suivant contient la répartition des établissements du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC, le nombre de travailleurs ainsi que le regroupement sectoriel.

Tableau 2 - Répartition des établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel²

	Total d'entreprises (pondéré)	Répartition des entreprises	Nombre total d'employés (pondéré)	Répartition des emplois
Total	5 209	100 %	64 529	100 %
Témiscamingue	741	14,2 %	6 458	10,0 %
Rouyn-Noranda	1 314	25,2 %	17 352	26,9 %
Abitibi-Ouest	676	13,0 %	7 785	12,1 %
Abitibi	960	18,4 %	11 338	17,6 %
Vallée-de-l'Or	1 518	29,1 %	21 596	33,5 %
Total	--	100 %	--	100 %
0 à 4 travailleur(s)	2 645	50,8 %	5 189	8,0 %
5 à 19 travailleurs	1 764	33,8 %	15 793	24,5 %
20 à 49 travailleurs	424	8,1 %	12 322	19,1 %
50 travailleurs et plus	227	4,4 %	31 225	48,4 %
Total	--	100 %	--	100 %
Agroalimentaire	401	7,7 %	1 969	3,1 %
Forêt, bois et papier	182	3,5 %	4 698	7,3 %
Mines et première transformation des métaux	60	1,1 %	4 515	7,0 %
Services publics et construction	319	6,1 %	4 649	7,2 %
Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux	176	3,4 %	2 265	3,5 %
Commerce de gros et de détail	894	17,1 %	9 979	15,5 %
Transport et entreposage	311	6,0 %	3 374	5,2 %
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	528	10,1 %	6 654	10,3 %
Finance, assurances et services immobiliers	275	5,3 %	1 876	2,9 %
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	453	8,7 %	5 270	8,2 %
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	726	13,9 %	16 224	25,1 %
Autres services	688	13,2 %	3 019	4,7 %
Manufacturier	228	4,4 %	5 149	8,0 %

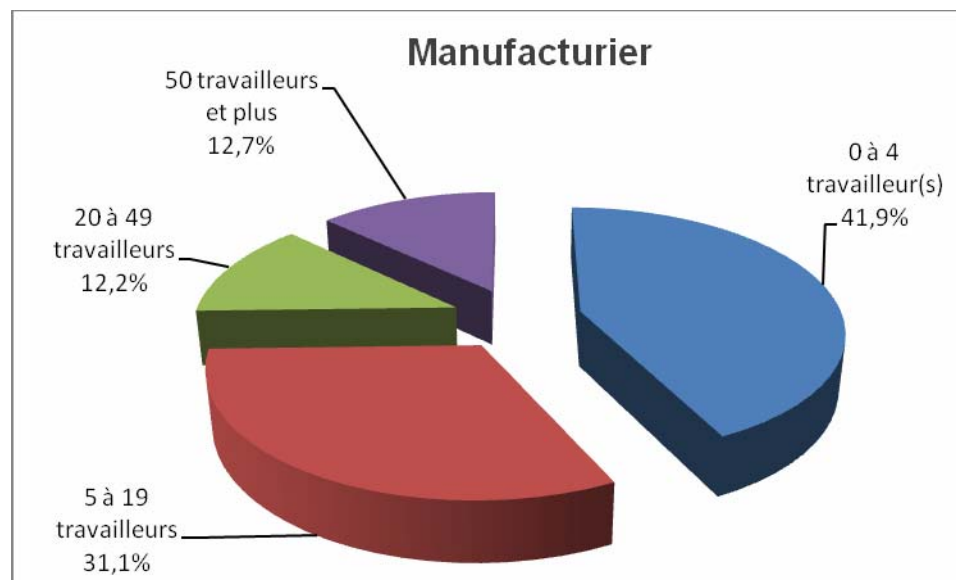
Le regroupement « manufacturier » compte pour 4,4 % des établissements et pour 8,0 % des emplois de la région Abitibi-Témiscamingue.

² Le total selon la taille et le regroupement sectoriel n'égale pas 100 % en raison de la non-réponse de certaines entreprises (taille non-réponse : 2,9 % et SCIAN non-réponse : 3,8 %).

4.2. Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

Cette section rend compte de la répartition des établissements selon le nombre de travailleurs maximal atteint au cours des douze derniers mois.

Figure 1 - Établissements selon le nombre de travailleurs



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier » ainsi que pour l'ensemble des territoires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 3 - Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

	0 à 4 employés	5 à 19 employés	20 à 49 employés	50 employés et plus	Non-réponse	Effectifs (établissement)	Moyenne d'employés
Manufacturier	41,9 %	31,1 %	12,2 %	12,7 %	2,0 %	228	23,0
Vallée-de-l'Or	38,9 %	27,8 %	16,7 %	14,8 %	1,9 %	63	24,8
Abitibi	53,7 %	24,4 %	12,2 %	7,3 %	2,4 %	47	20,4
Abitibi-Ouest	26,5 %	41,2 %	11,8 %	17,6 %	2,9 %	39	27,8
Témiscamingue	38,5 %	26,9 %	7,7 %	26,9 %	--	30	40,4
Rouyn-Noranda	48,8 %	36,6 %	9,8 %	2,4 %	2,4 %	49	8,4
Ensemble des regroupements	50,8 %	33,9 %	8,1 %	4,4 %	2,9 %	5209	12,8

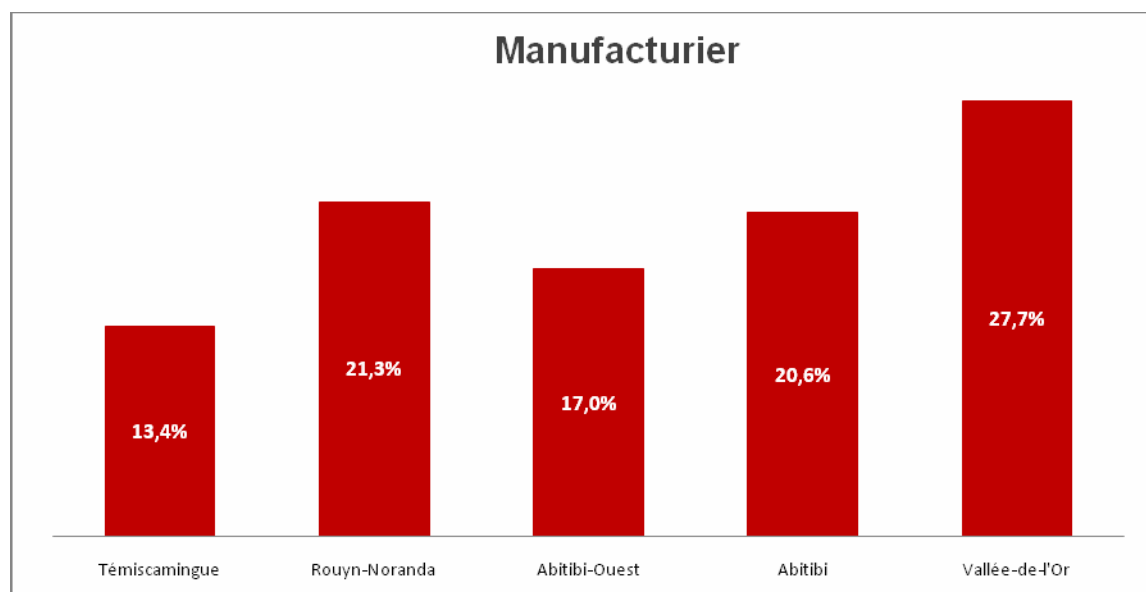
La moyenne d'employés par entreprise du secteur « manufacturier » est de 23,0 travailleurs. Le nombre total d'emploi du secteur est de 5 149.

4.3. Les établissements selon le regroupement sectoriel

La section suivante présente la répartition des établissements selon les territoires.

L'histogramme présente les données du regroupement sectoriel « manufacturier » de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Figure 2 - Établissements selon le territoire



Le regroupement sectoriel « manufacturier » compte pour 4,4 % des établissements. Près de trois entreprises sur dix (27,7 %) du secteur manufacturier se retrouve dans la MRC Vallée-de-l'Or, alors qu'un peu plus de deux entreprises sur dix (21,3 %) se situe à Rouyn-Noranda.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier » ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

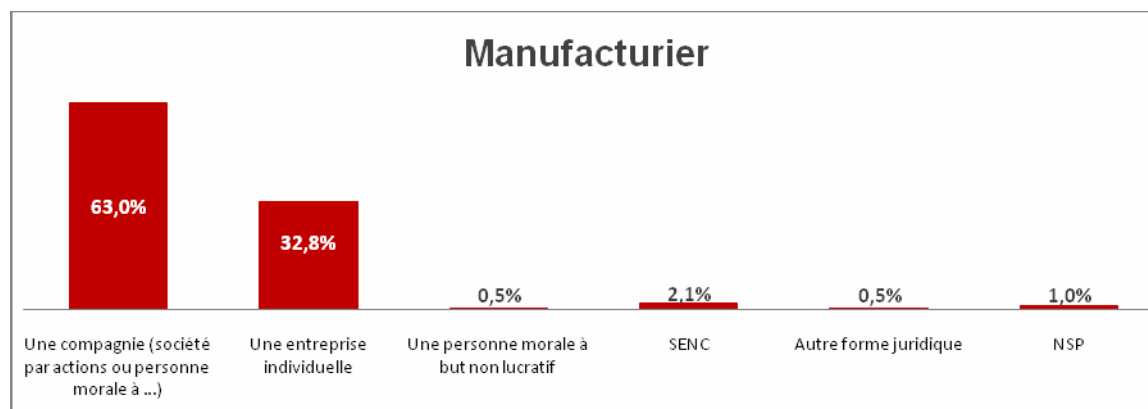
Tableau 4 - Répartition des établissements selon le territoire

	MRC				
	Témisca- mingue	Rouyn- Noranda	Abitibi- Ouest	Abitibi	Vallée- de-l'Or
Manufacturier	13,4 %	21,3 %	17,0 %	20,6 %	27,7 %
Ensemble des regroupements	13,8 %	25,1 %	13,2 %	18,6 %	29,2 %

4.4. Les établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans cette section.

Figure 3 - Établissements selon la forme juridique



La forme juridique des établissements que l'on trouve le plus fréquemment dans le regroupement sectoriel « manufacturier » est celle de la compagnie avec 63,0 %.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

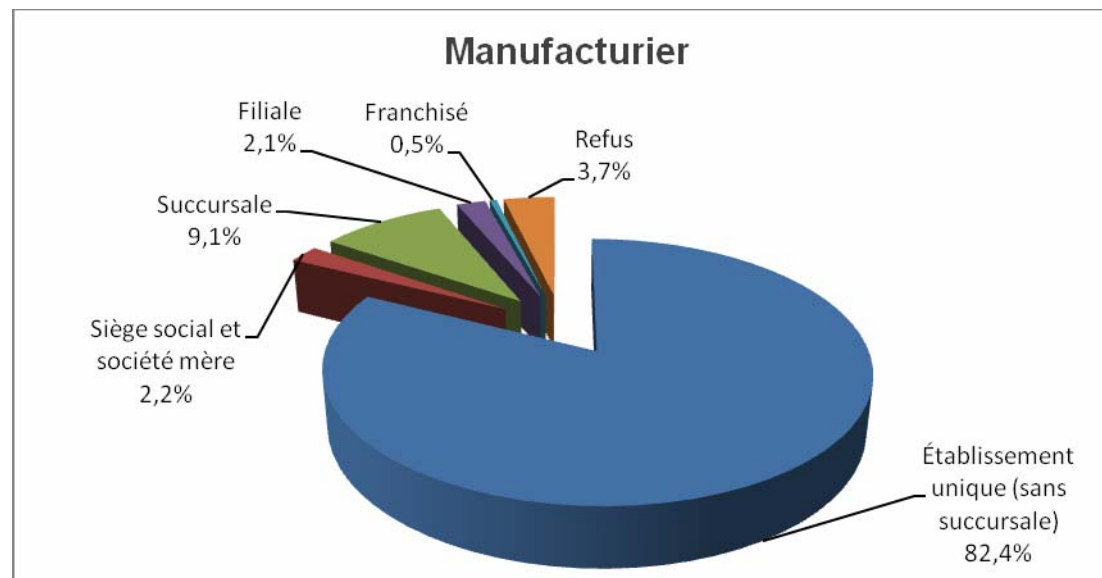
Tableau 5 - Répartition des établissements selon la forme juridique

	Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	Coopérative	Entreprise individuelle	Personne morale à but non lucratif	S.E.N.C. Société en nom collectif	Autres si différents des précédents/spéc ifiez	*NSP
Manufacturier	63,0 %	--	32,8 %	0,5 %	2,1 %	0,5 %	1,0 %
Vallée-de-l'Or	69,8 %	--	26,4 %	--	--	1,9 %	1,9 %
Abitibi	56,1 %	--	43,9 %	--	--	--	--
Abitibi-Ouest	63,6 %	--	27,3 %	3,0 %	3,0 %	--	3,0 %
Témiscamingue	60,0 %	--	36,0 %	--	4,0 %	--	--
Rouyn-Noranda	62,5 %	--	32,5 %	--	5,0 %	--	--
0 à 4 travailleur(s)	37,5 %	--	57,4 %	--	5,0 %	--	--
5 à 19 travailleurs	76,7 %	--	20,0 %	1,6 %	--	1,7 %	--
20 à 49 travailleurs	75,0 %	--	20,9 %	--	--	--	4,2 %
50 travailleurs et plus	96,1 %	--	--	--	--	--	3,9 %
Ensemble des regroupements	29,4 %	1,9 %	48,9 %	12,1 %	1,9 %	3,7 %	2,1 %

4.5. Les établissements selon la dépendance juridique

Cette section expose la répartition des établissements selon la dépendance juridique. Plus de huit entreprises sur dix du regroupement (82,4 %) sont des établissements uniques et 9,1 % sont des succursales.

Figure 4 - Établissements selon la dépendance



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

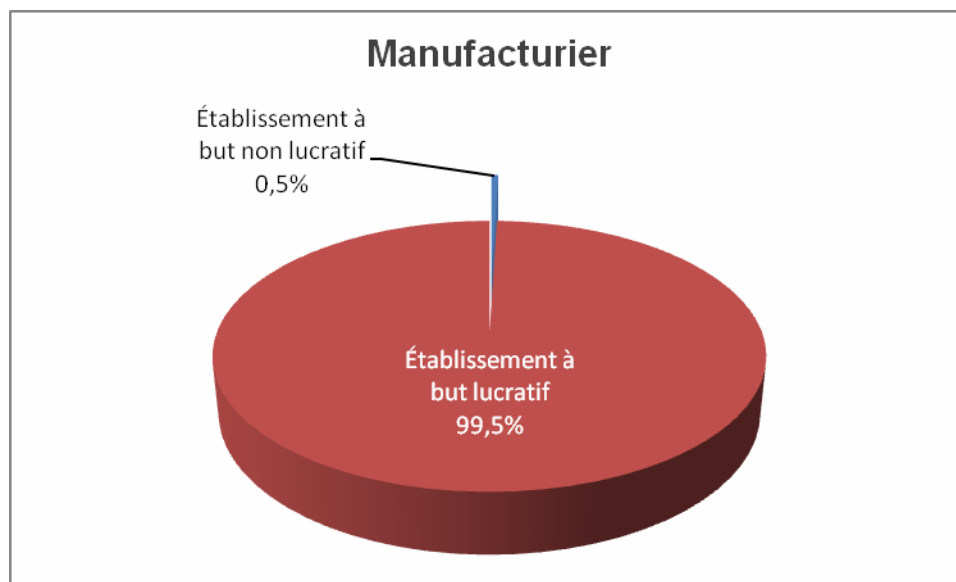
Tableau 6 - Répartition des établissements selon la dépendance

	Établissement unique (sans succursale)	Siège social et société mère	Succursale	Filiale	Franchisé	*Ne sais pas
Manufacturier	82,4 %	2,2 %	9,1 %	2,1 %	0,5 %	3,7 %
Vallée-de-l'Or	82,7 %	1,9 %	5,8 %	1,9 %	--	7,7 %
Abitibi	87,8 %	--	7,3 %	2,4 %	--	2,4 %
Abitibi-Ouest	81,8 %	--	6,1 %	3,0 %	3,0 %	6,1 %
Témiscamingue	60,9 %	4,3 %	34,8 %	--	--	--
Rouyn-Noranda	89,7 %	5,1 %	2,6 %	2,6 %	--	--
0 à 4 travailleur(s)	96,1 %	--	1,3 %	--	1,3 %	1,3 %
5 à 19 travailleurs	84,7 %	5,2 %	6,8 %	1,7 %	--	1,7 %
20 à 49 travailleurs	83,3 %	4,2 %	4,2 %	4,1 %	--	4,2 %
50 travailleurs et plus	40,1 %	--	44,1 %	--	--	15,8 %
Ensemble des regroupements	74,3 %	3,2 %	16,1 %	1,9 %	2,4 %	2,1 %

4.6. Les établissements selon l'orientation lucrative

Cette section expose la répartition des établissements selon l'orientation lucrative. 99,5 % des entreprises dans le regroupement sectoriel « manufacturier » sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue sont à but lucratif.

Figure 5 - Établissements selon l'orientation lucrative



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 7 - Répartition des établissements selon l'orientation lucrative

	Établissement à but lucratif	Établissement à but non lucratif
Manufacturier	99,5 %	0,5 %
Vallée-de-l'Or	100,0 %	--
Abitibi	100,0 %	--
Abitibi-Ouest	97,0 %	3,0 %
Témiscamingue	100,0 %	--
Rouyn-Noranda	100,0 %	--
0 à 4 travailleur(s)	100,0 %	--
5 à 19 travailleurs	98,4 %	1,6 %
20 à 49 travailleurs	100,0 %	--
50 travailleurs et plus	100,0 %	--
Ensemble des regroupements	82,4 %	17,6 %

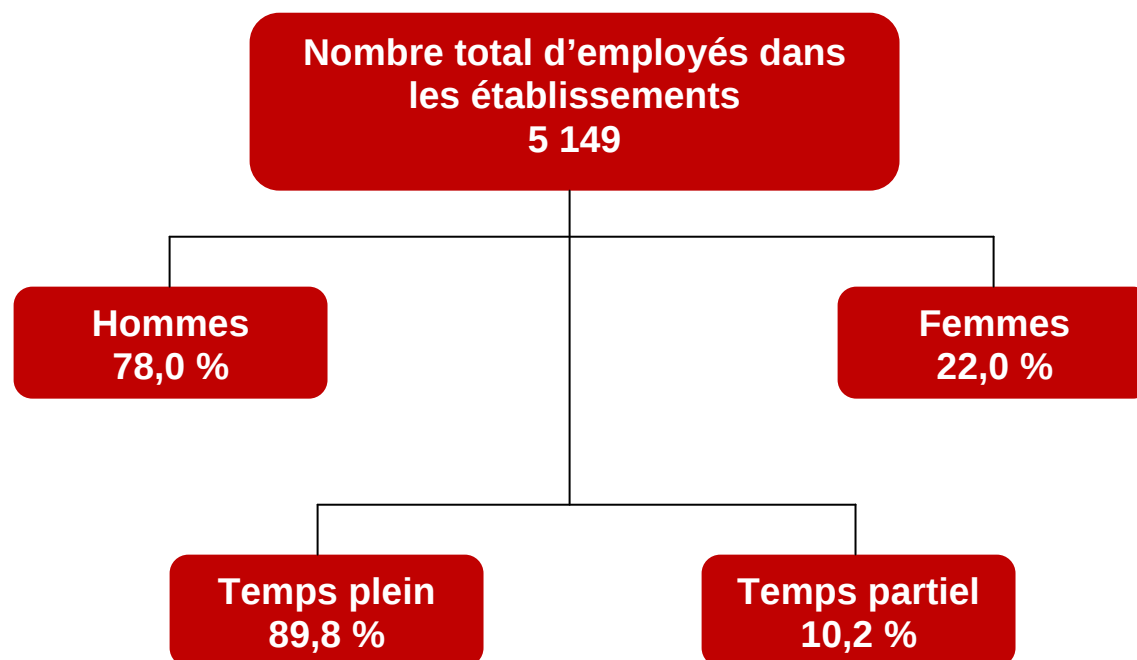
5. EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Ce chapitre contient les tableaux concernant l'emploi au cours des douze **derniers** mois dans les établissements du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue.

On évalue à 5 149 le nombre d'employés total dans les entreprises d'un employé et plus.

Les hommes constituent 78,0 % de la main-d'œuvre et les femmes 22,0 %. Le pourcentage de travailleurs à temps plein est de 89,8 % et celui des travailleurs à temps partiel est de 10,2 %.

Schéma 1 - Répartition des employés des entreprises d'un employé et plus selon le type d'emploi et le sexe



¹Données pondérées

5.1. Nombre d'établissements et de travailleurs

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 8 - Répartition des entreprises et des employés en nombre et pourcentage

	Total d'entreprises (pondéré)	Répartition des entreprises	Nombre total d'employés (pondéré)	Répartition des emplois
Manufacturier	228	4,4 %	5 149	8,0 %
Vallée-de-l'Or	63	1,2 %	1 536	2,4 %
Abitibi	47	0,9 %	935	1,4 %
Abitibi-Ouest	39	0,7 %	1 046	1,6 %
Témiscamingue	30	0,6 %	1 232	1,9 %
Rouyn-Noranda	49	0,9 %	400	0,6 %
0 à 4 travailleur(s)	98	1,9 %	175	0,3 %
5 à 19 travailleurs	73	14,0 %	636	1,0 %
20 à 49 travailleurs	28	0,5 %	735	1,1 %
50 travailleurs et plus	29	0,6 %	3 603	5,6 %
Ensemble des regroupements	5 209	100 %	64 529	100 %

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

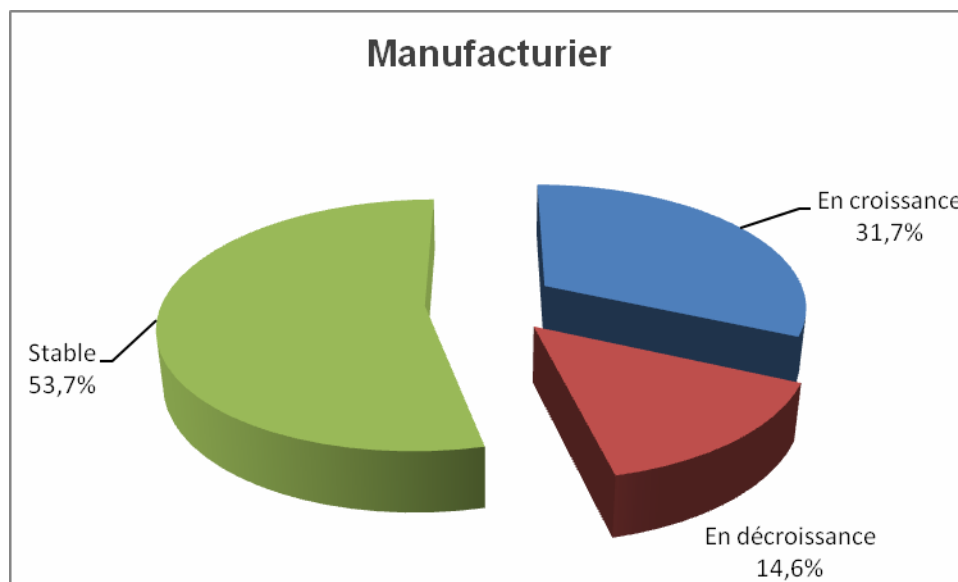
Tableau 9 - Statut d'emploi des travailleurs

	Temps plein	Temps partiel	Homme	Femme
Manufacturier	89,8 %	10,2 %	78,0 %	22,0 %
Vallée-de-l'Or	26,0 %	3,9 %	77,8 %	22,2 %
Abitibi	16,2 %	2,0 %	80,5 %	19,5 %
Abitibi-Ouest	17,7 %	2,6 %	94,1 %	5,9 %
Témiscamingue	23,1 %	0,8 %	65,4 %	34,6 %
Rouyn-Noranda	6,9 %	0,9 %	70,7 %	29,3 %
0 à 4 travailleur(s)	3,0 %	0,4 %	74,2 %	25,8 %
5 à 19 travailleurs	10,2 %	2,2 %	77,0 %	23,0 %
20 à 49 travailleurs	12,8 %	1,5 %	83,3 %	16,7 %
50 travailleurs et plus	63,9 %	6,2 %	87,9 %	12,1 %
Ensemble des regroupements	74,5 %	25,5 %	58,2 %	41,8 %

5.2. Évolution du nombre de travailleurs³

La section suivante fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois pour les entreprises de cinq employés et plus. Le nombre d'entreprises concernées est évalué à 128.

Figure 6 - Évolution du nombre de travailleurs



Une croissance des emplois a été constatée dans 31,7 % des entreprises alors que 14,6 % des établissements du secteur ont connu une baisse de la main-d'œuvre. Une proportion de 53,7 % des entreprises ont maintenu le nombre d'emplois.

Parmi tous les regroupements sectoriels analysés, le secteur « manufacturier » est parmi ceux dont la proportion d'entreprises en croissance de main-d'œuvre est près de la moyenne. L'effet net est de +17,1 points. En effet, en soustrayant la proportion des établissements en décroissance de celles des établissements en croissance, on obtient un facteur positif ($31,7\% - 14,6\% = 17,1$ points de pourcentage).

³ À partir de cette section, seules les entreprises de cinq employés et plus sont considérées (Q8 à Q17 du questionnaire).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

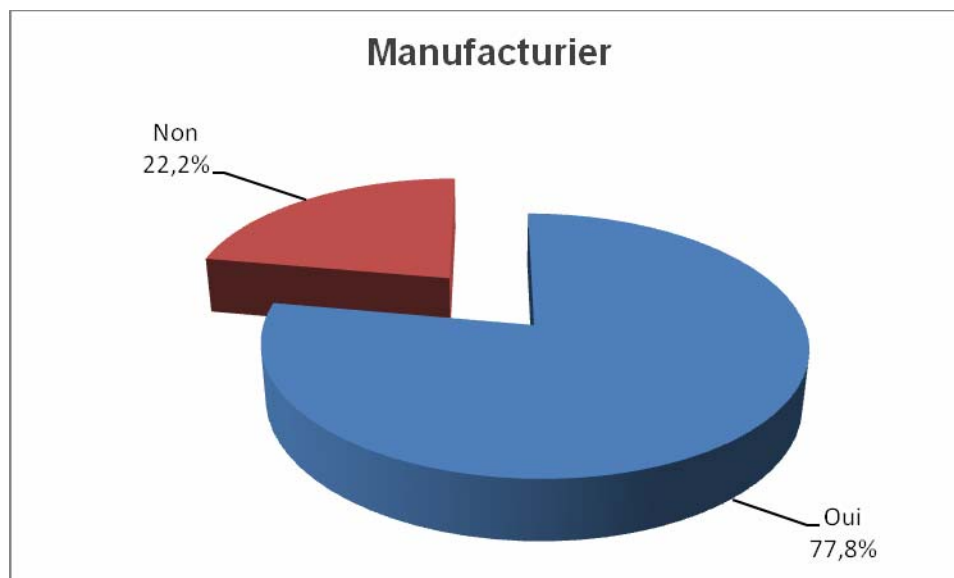
Tableau 10 - Évolution du nombre de travailleurs rémunérés

	En croissance	Stable	En décroissance
Manufacturier	31,7 %	53,7 %	14,6 %
Vallée-de-l'Or	40,0 %	50,0 %	10,0 %
Abitibi	17,6 %	58,8 %	23,5 %
Abitibi-Ouest	23,8 %	52,4 %	23,8 %
Témiscamingue	44,4 %	44,4 %	11,1 %
Rouyn-Noranda	33,3 %	61,1 %	5,6 %
0 à 4 travailleur(s)	37,8 %	62,2 %	--
5 à 19 travailleurs	29,9 %	57,4 %	12,7 %
20 à 49 travailleurs	36,3 %	50,2 %	13,5 %
50 travailleurs et plus	28,0 %	44,5 %	27,5 %
Ensemble des regroupements	27,6 %	63,3 %	8,6 %

5.3. Embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois

Cette section présente les données relatives à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 7 - Embauche de nouveaux travailleurs



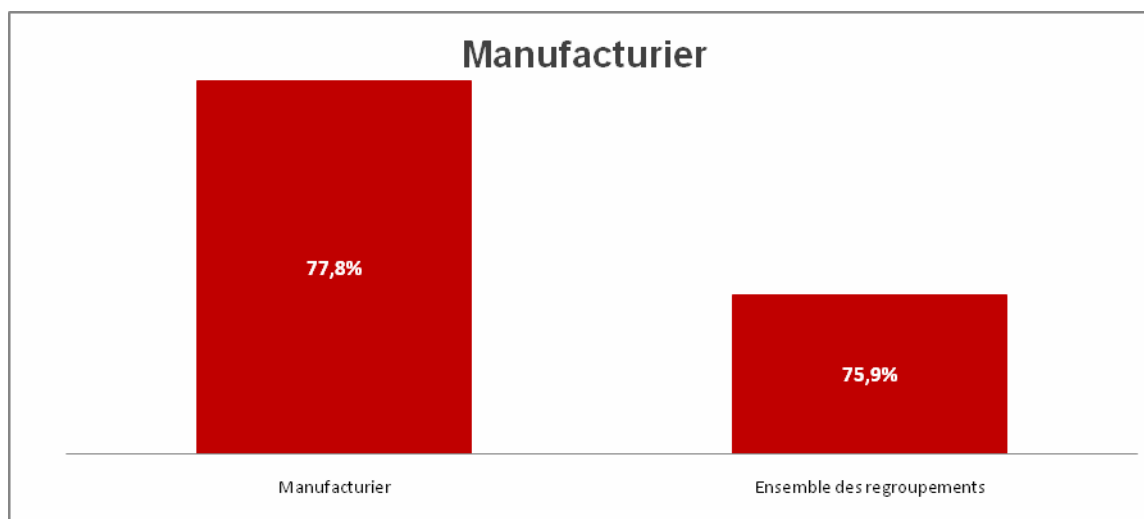
Le regroupement sectoriel « manufacturier » est légèrement au dessus de la moyenne de l'ensemble des entreprises en ce qui concerne l'embauche au cours des douze derniers mois (77,8 % versus 75,9 % pour l'ensemble).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 11 - Embauche de nouveaux travailleurs

	Oui	Non
Manufacturier	77,8 %	22,2 %
Vallée-de-l'Or	80,0 %	20,0 %
Abitibi	64,7 %	35,3 %
Abitibi-Ouest	70,0 %	30,0 %
Témiscamingue	88,9 %	11,1 %
Rouyn-Noranda	88,9 %	11,1 %
0 à 4 travailleur(s)	57,6 %	42,4 %
5 à 19 travailleurs	70,4 %	29,6 %
20 à 49 travailleurs	86,3 %	13,7 %
50 travailleurs et plus	94,5 %	5,5 %
Ensemble des regroupements	75,9 %	24,1 %

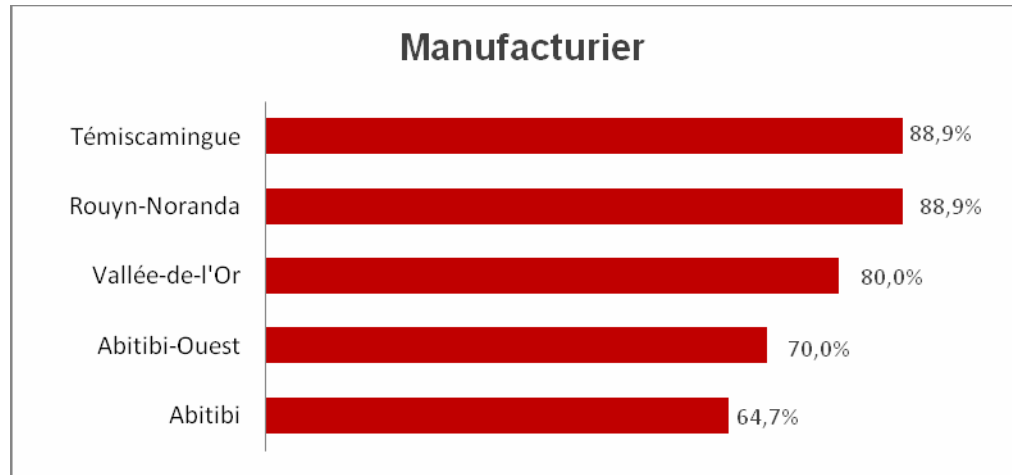
Figure 8 - Embauche de nouveaux travailleurs selon le regroupement sectoriel



Pour les 77,8 % des entreprises ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, nous estimons à 434 le nombre de travailleurs embauchés pour les 128 entreprises concernées.

C'est dans la Ville Rouyn-Noranda que nous constatons le plus grand nombre de travailleurs embauchés au cours des douze derniers mois.

Figure 9 - Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 12 - Nombre de travailleurs embauchés

	Somme
Manufacturier	434
Vallée-de-l'Or	217
Abitibi	50
Abitibi-Ouest	65
Témiscamingue	26
Rouyn-Noranda	76
5 à 19 travailleurs	93
20 à 49 travailleurs	83
50 travailleurs et plus	259
Ensemble des regroupements	9 289

5.3.1. CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « manufacturier »

La section suivante présente les CNP ayant deux mentions et plus quant à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 13 - Nombre de CNP visés

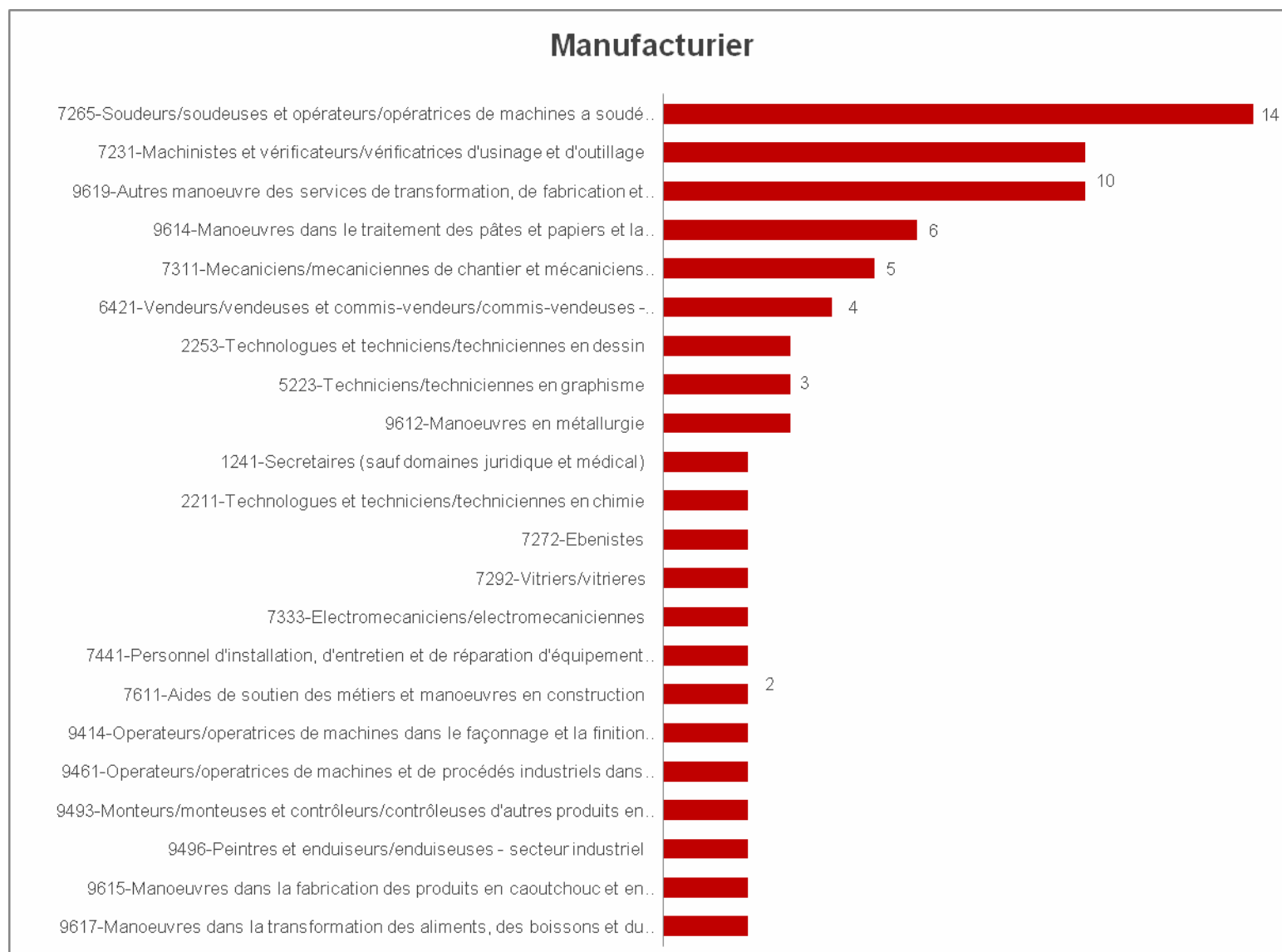
	Manufacturier
Nombre de CNP différents mentionnés	48

Au total, l'embauche des 434 nouveaux travailleurs concerne 48 professions ou métiers différents (CNP).

Les professions ou métiers pour lesquels des établissements du regroupement sectoriel « manufacturier » ont le plus embauché (en nombre de mentions) sont les soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (14 mentions), les machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage (10 mentions) et les autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (10 mentions).

La liste complète des CNP se trouve en annexe.

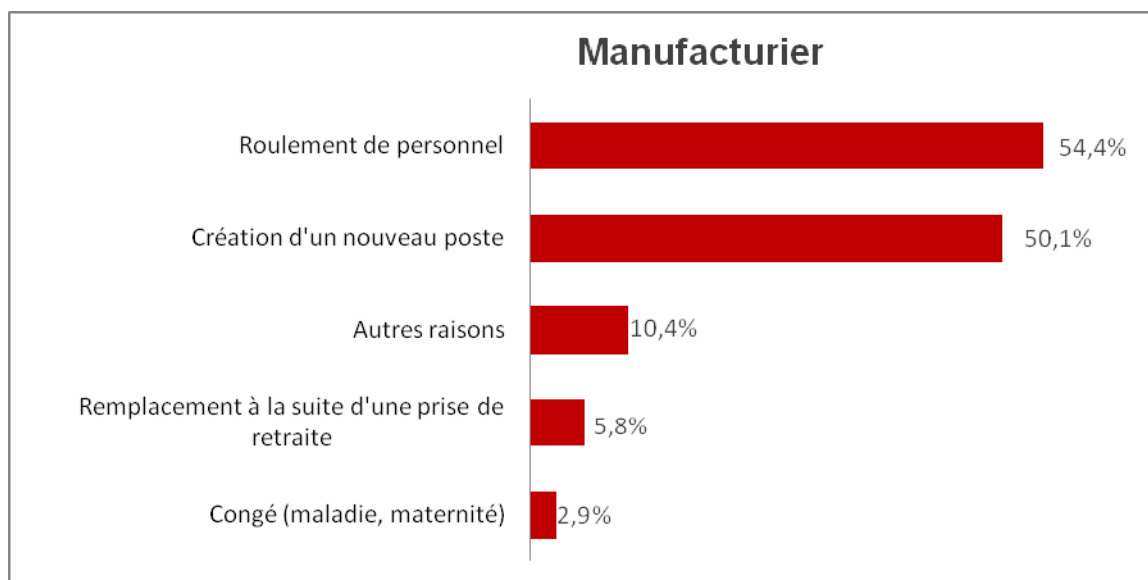
Figure 10 - CNP les plus mentionnés quant à l'embauche (nombre de mentions)



5.3.2. Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

Cette section présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont un même poste, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Figure 11 - Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs



Alors que 54,4 % des raisons d'embauche sont liées au roulement de personnel, 50,1 % sont pour la création d'un nouveau poste. La prise de retraite est évoquée comme raison d'embauche par 5,8 % des établissements. Les congés de maladie ou de maternité constituent seulement 2,9 % des raisons d'embauche.

Alors qu'en moyenne la création de nouveaux postes compte pour 39,7 % des raisons d'embauche pour l'ensemble des établissements de la région, la moitié (50,1 %) des établissements du secteur « manufacturier » énoncent cette raison.

Nous observons que dans le secteur « manufacturier », le roulement de personnel compte pour 54,4 % des raisons d'embauche versus 62,4 % pour l'ensemble des entreprises.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 14 - Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

	Roulement de personnel	Remplacement à la suite d'une prise de retraite	Nouveau poste (en raison de la croissance ou autre)	Congé (maladie, maternité, etc.,)	*Autre raison	* Nsp/nrp
Manufacturier	54,4 %	5,8 %	50,1 %	2,9 %	10,4 %	--
Vallée-de-l'Or	52,4 %	4,8 %	57,1 %	--	9,5 %	--
Abitibi	63,6 %	9,1 %	45,5 %	9,1 %	9,1 %	--
Abitibi-Ouest	50,0 %	7,1 %	42,9 %	--	--	--
Témiscamingue	42,9 %	14,3 %	28,6 %	14,3 %	28,6 %	--
Rouyn-Noranda	60,0 %	--	60,0 %	--	13,3 %	--
5 à 19 travailleurs	60,6 %	--	48,6 %	--	12,2 %	--
20 à 49 travailleurs	42,2 %	5,3 %	57,9 %	--	15,8 %	--
50 travailleurs et plus	56,1 %	18,6 %	44,0 %	12,5 %	--	--
Ensemble des regroupements	62,4 %	6,1 %	39,7 %	14,4 %	7,1 %	0,3 %

5.3.3. Exigences à l'embauche

La présente section contient les différentes exigences quant à l'embauche exprimées par les établissements enquêtés, du regroupement sectoriel « manufacturier».

Dans le regroupement sectoriel « manufacturier», 42,7 % des postes faisant l'objet d'une embauche exigent un DEP, 33,8 % demandent des études secondaires et 30,8 % aucun diplôme. Le diplôme collégial (DEC) est demandé pour 23,5 % des postes et le diplôme universitaire concerne 7,4 % des conditions d'embauche.

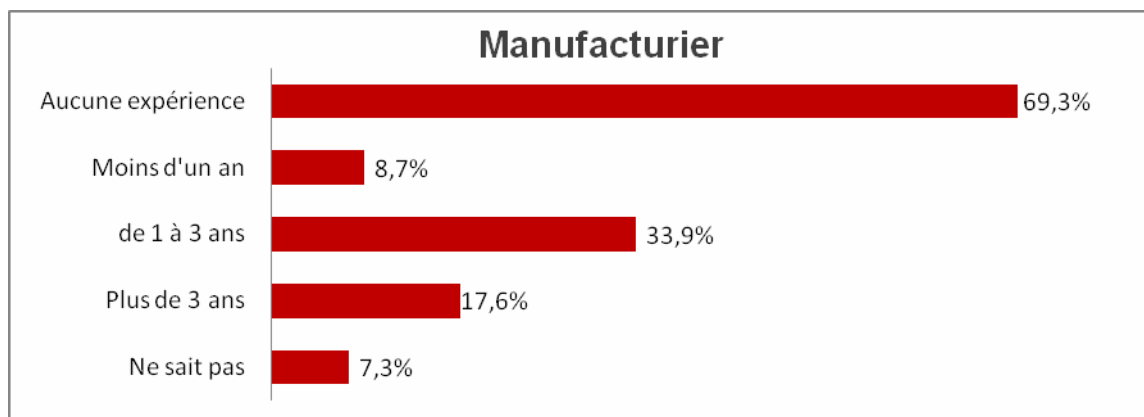
Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier», les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En termes de diplomation, ce regroupement sectoriel embauche en proportion largement plus de diplôme avec les DES, DEP et DEC que la moyenne.

Tableau 15 - Scolarité minimale exigée à l'embauche

	Aucun diplôme	Diplôme d'études secondaire (DES)	Diplôme d'études professionnel au secondaire (DEP)	Diplôme d'études collégiales générales ou techniques (DEC)	Diplôme d'études universitaires	Autre scolarité	* Nsp/nrp
Manufacturier	30,8 %	33,8 %	42,7 %	23,5 %	7,4 %	2,9 %	1,5 %
Vallée-de-l'Or	38,1 %	33,3 %	52,4 %	33,3 %	14,3 %	4,8 %	--
Abitibi	27,3 %	18,2 %	45,5 %	36,4 %	9,1 %	9,1 %	--
Abitibi-Ouest	35,7 %	42,9 %	28,6 %	14,3 %	--	--	--
Témiscamingue	42,9 %	28,6 %	42,9 %	14,3 %	14,3 %	--	--
Rouyn-Noranda	13,3 %	40,0 %	40,0 %	13,3 %	--	--	6,7 %
5 à 19 travailleurs	30,3 %	42,5 %	36,3 %	9,2 %	9,1 %	--	--
20 à 49 travailleurs	41,9 %	15,7 %	52,9 %	36,8 %	5,3 %	--	--
50 travailleurs et plus	18,6 %	37,4 %	44,0 %	37,4 %	6,3 %	12,5 %	6,4 %
Ensemble des regroupements	33,9 %	26,4 %	15,0 %	13,9 %	8,0 %	2,1 %	0,8 %

La figure ci-dessous illustre l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des postes qui requiert ou non de l'expérience lors de l'embauche. Les résultats contenus dans le graphique concernent le regroupement sectoriel « manufacturier ».

Figure 12 - Expérience minimale exigée à l'embauche



Pour 69,3 % de l'embauche au cours des douze derniers mois, on n'exigeait aucune expérience dans le regroupement « manufacturier ».

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 16 - Expérience minimale exigée à l'embauche

	Aucune expérience	Moins d'un an	de 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	* Nsp/nrp
Manufacturier	69,3 %	8,7 %	33,9 %	17,6 %	7,3 %
Vallée-de-l'Or	76,2 %	9,5 %	47,6 %	19,0 %	4,8 %
Abitibi	54,5 %	--	27,3 %	36,4 %	9,1 %
Abitibi-Ouest	50,0 %	28,6 %	21,4 %	7,1 %	7,1 %
Témiscamingue	85,7 %	--	14,3 %	--	14,3 %
Rouyn-Noranda	80,0 %	--	4,0 %	20,0 %	6,7 %
5 à 19 travailleurs	70,0 %	5,9 %	36,5 %	15,2 %	6,0 %
20 à 49 travailleurs	68,4 %	10,6 %	42,1 %	15,8 %	5,3 %
50 travailleurs et plus	68,9 %	12,3 %	18,8 %	24,9 %	12,6 %
Ensemble des regroupements	53,3 %	11,5 %	19,9 %	12,9 %	2,8 %

Les établissements du regroupement « manufacturier » exigent de leurs nouveaux travailleurs surtout les compétences techniques (72,2 %) suivi des compétences interpersonnelles (51,5 %) et des compétences de base (30,9 %).

Près de 30 % des postes soumis à l'embauche (28,1 %) exigent des compétences linguistiques. Les compétences en bureautique sont exigées pour 23,5 % des nouveaux postes et 8,9 % exigent des compétences en gestion.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

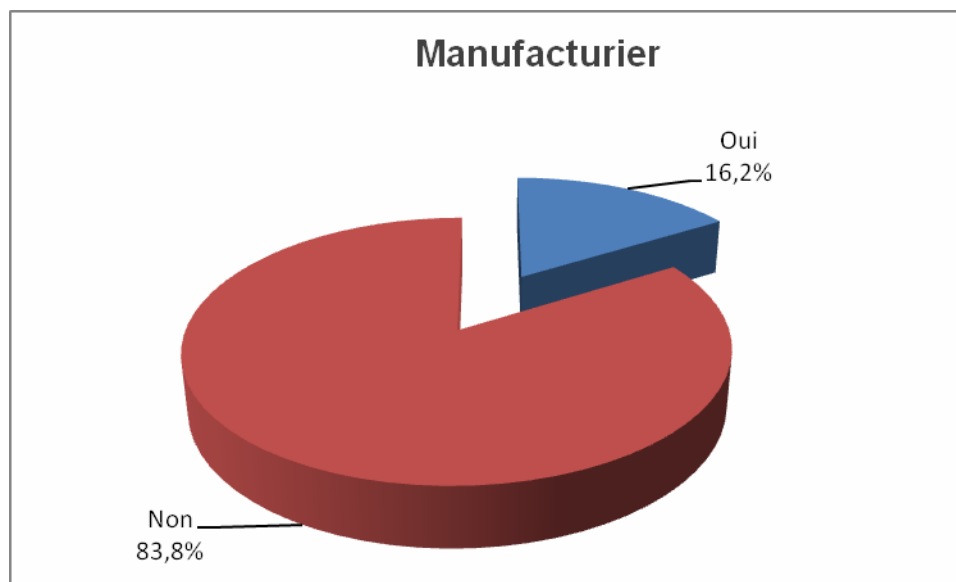
Tableau 17 - Compétences et connaissances exigées à l'embauche

	Compétences de base	Compétences techniques	Compétences interpersonnelles	Compétences linguistiques	Connaissance informatique et bureautique	Connaissance en gestion	Autres compétences et connaissances
Manufacturier	30,9 %	72,2 %	51,5 %	28,1 %	23,5 %	8,9 %	13,2 %
Vallée-de-l'Or	33,3 %	76,2 %	52,4 %	38,1 %	42,9 %	19,0 %	19,0 %
Abitibi	18,2 %	81,8 %	54,5 %	27,3 %	18,2 %	9,1 %	27,3 %
Abitibi-Ouest	35,7 %	50,0 %	42,9 %	--	21,4 %	--	--
Témiscamingue	57,1 %	85,7 %	71,4 %	42,9 %	14,3 %	--	14,3 %
Rouyn-Noranda	20,0 %	73,3 %	46,7 %	33,3 %	6,7 %	6,7 %	6,7 %
5 à 19 travailleurs	30,4 %	66,9 %	66,8 %	27,5 %	18,3 %	12,2 %	12,1 %
20 à 49 travailleurs	20,9 %	73,6 %	26,3 %	37,0 %	21,0 %	--	10,5 %
50 travailleurs et plus	43,6 %	81,4 %	49,8 %	18,9 %	37,4 %	12,5 %	18,8 %
Ensemble des regroupements	63,6 %	64,1 %	61,0 %	30,1 %	33,4 %	14,8 %	13,9 %

5.4. Difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

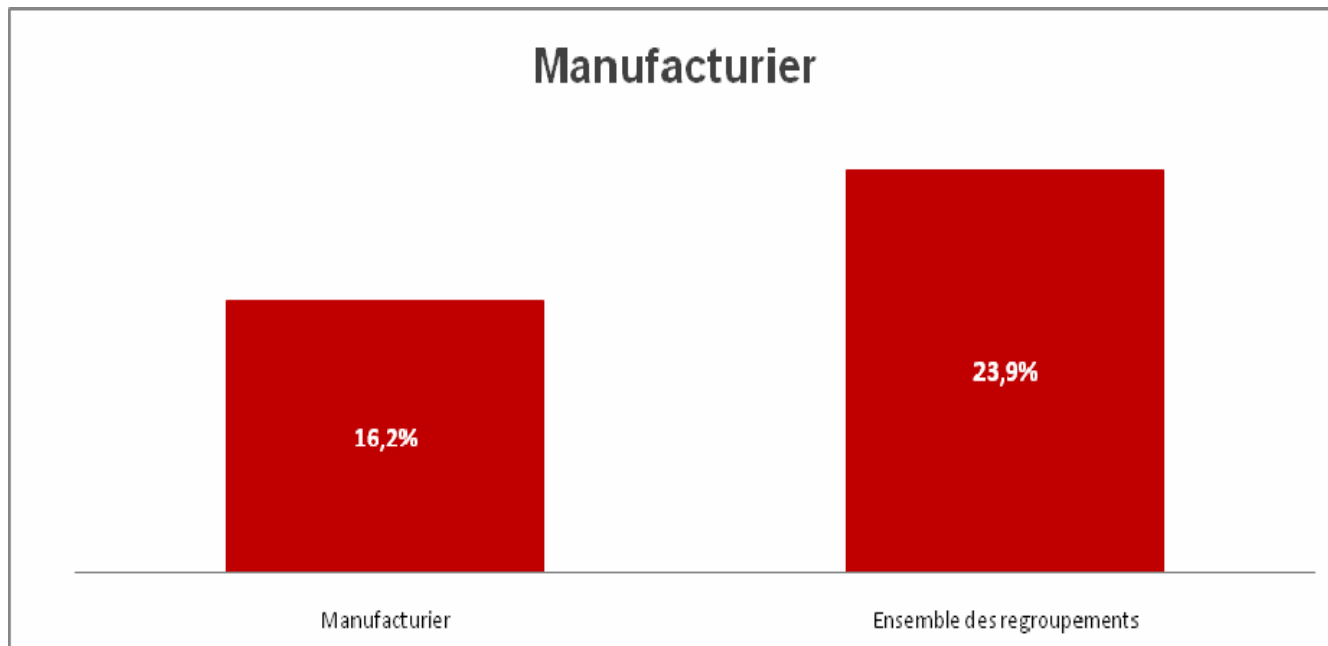
La présente section expose la proportion des établissements du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue qui a rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire qu'un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de quatre mois.

Figure 13 - Difficultés de recrutement



Dans le regroupement « manufacturier », les difficultés de recrutement de main-d'œuvre sont moins ressenties que sur l'ensemble des entreprises de la région.

Figure 14 - Difficultés de recrutement selon le regroupement sectoriel



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Comparativement à l'ensemble des regroupements, le secteur « manufacturier » est celui dont les difficultés de recrutement, en proportion d'entreprises, sont les moins élevées.

Tableau 18 - Difficulté de recrutement

	Oui	Non	NSP	Répartition des emplois
Manufacturier	16,2 %	83,8 %	--	8,0 %
Vallée-de-l'Or	9,5 %	90,5 %	--	2,4 %
Abitibi	18,2 %	81,8 %	--	1,4 %
Abitibi-Ouest	21,4 %	78,6 %	--	1,6 %
Témiscamingue	14,3 %	85,7 %	--	1,9 %
Rouyn-Noranda	20,0 %	80,0 %	--	0,6 %
5 à 19 travailleurs	6,1 %	93,9 %	--	1,0 %
20 à 49 travailleurs	21,1 %	78,9 %	--	1,1 %
50 travailleurs et plus	31,1 %	68,9 %	--	5,6 %
Ensemble des regroupements	23,9 %	75,7 %	0,4 %	100 %

5.4.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel « manufacturier » au cours des douze derniers mois

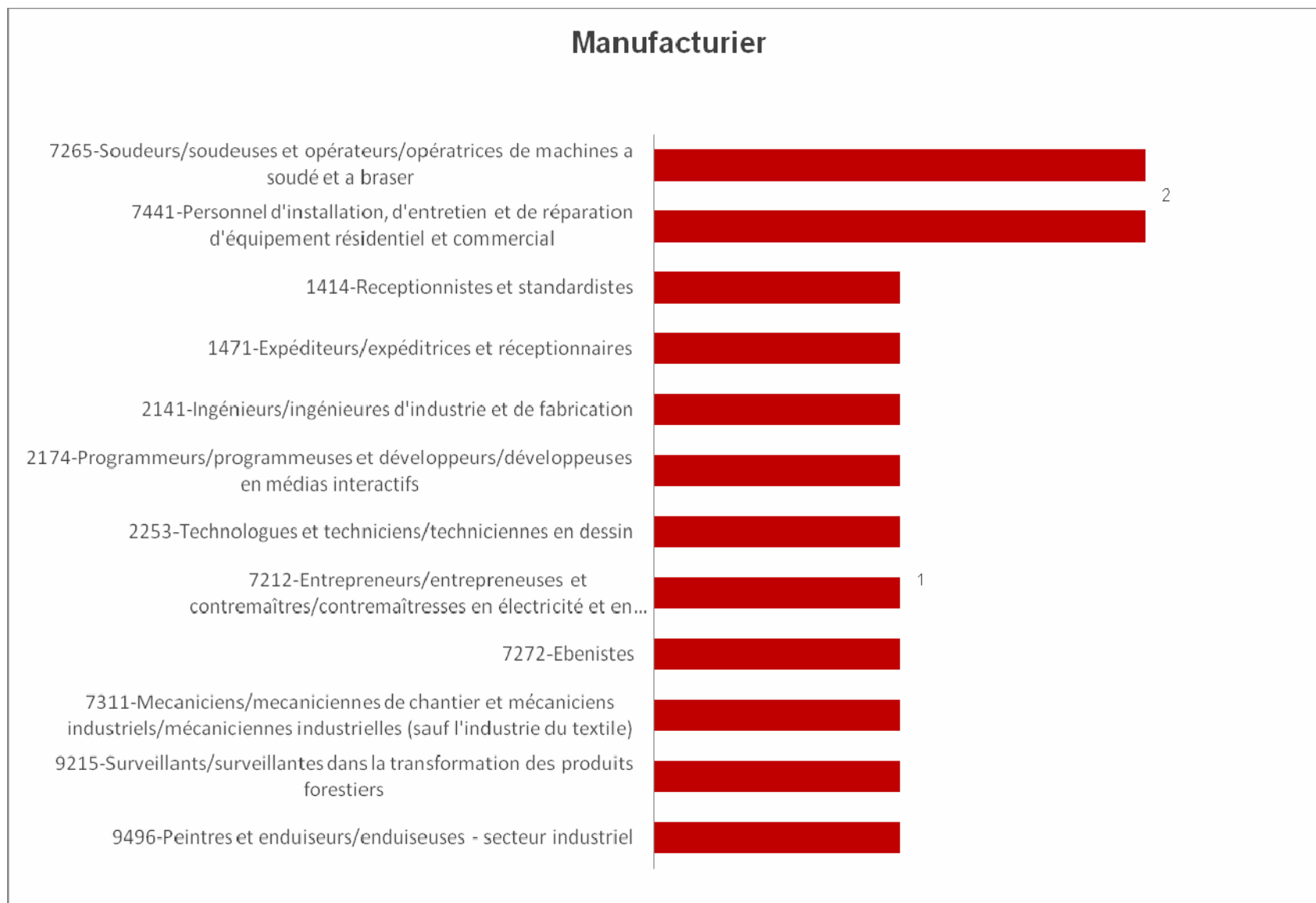
Cette section présente les douze CNP ayant été mentionnés quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 19 - Nombre de CNP visés

	Manufacturier
Nombre de CNP différents mentionnés	12

Au total, douze professions ou métiers différents ont été l'objet de difficultés de recrutement. En nombre de mentions, ce sont les postes de soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (2 mentions) et de personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial (2 mentions) qui ont été les plus mentionnés.

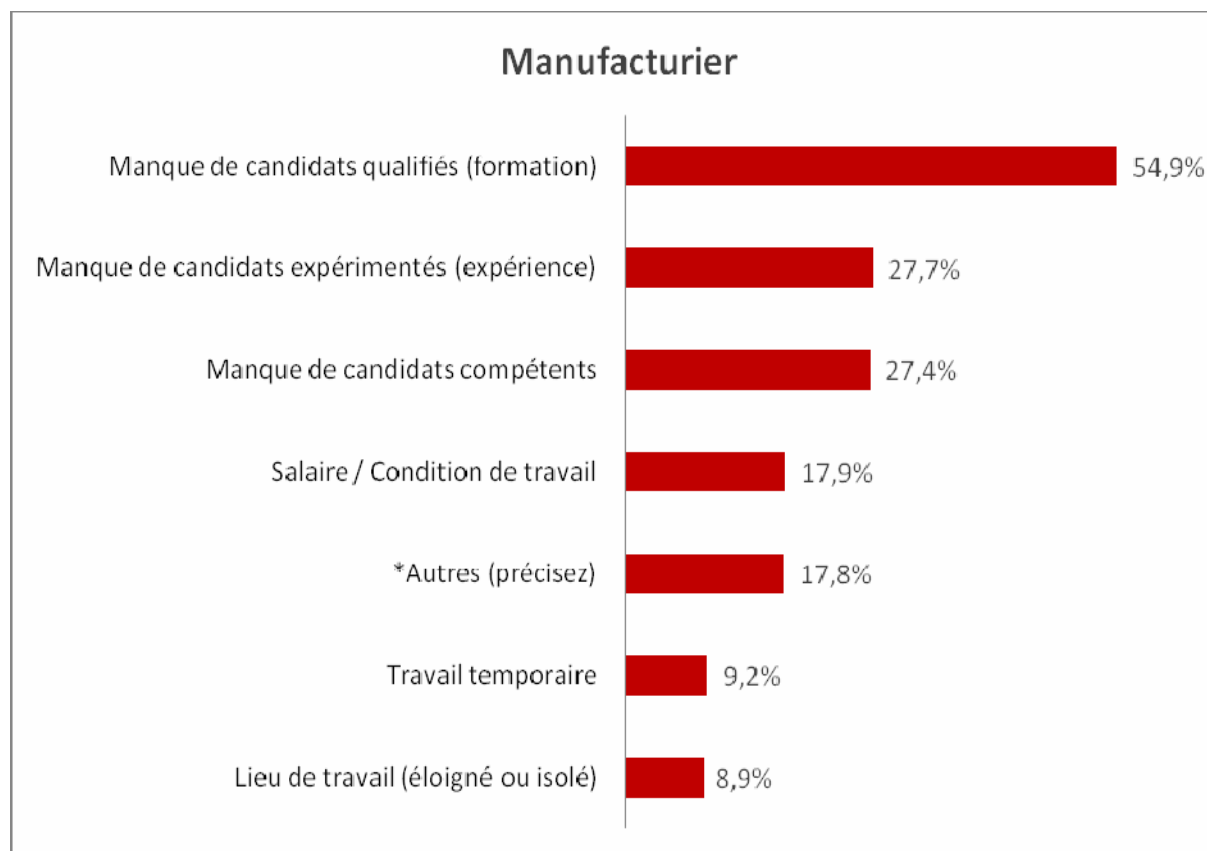
Figure 15 - CNP les plus mentionnés quant aux difficultés de recrutement (nombre de mentions)



5.4.2. Causes des difficultés de recrutement rencontrées

La section suivante présente les causes engendrant des difficultés de recrutement. Dix causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête.

Figure 16 - Causes des difficultés de recrutement rencontrées



Dans le regroupement sectoriel « manufacturier », les raisons les plus souvent évoquées pour expliquer les difficultés de recrutement sont le manque de candidats qualifiés (54,9 % des mentions), expérimentés (27,7 %) ou compétents (27,4 %). Les conditions de travail est la raison évoquée par près de 20 % des établissements (17,9 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

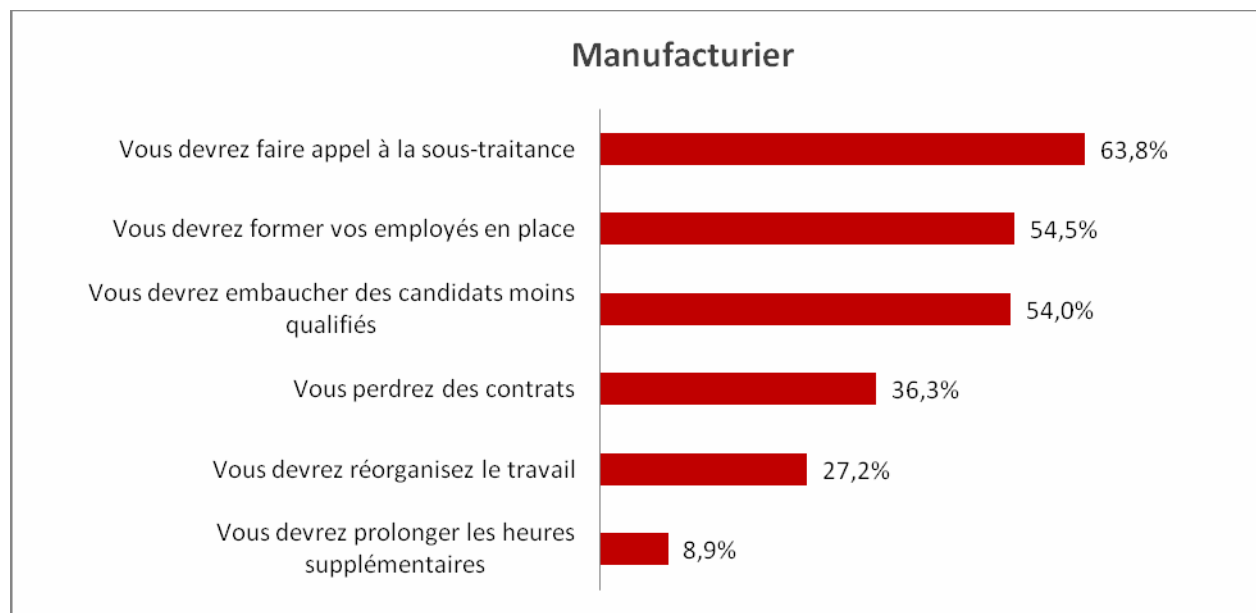
Tableau 20 - Causes des difficultés de recrutement rencontrées

	Activité saisonnière (selon la saison)	Lieu de travail (éloigné ou isolé)	Travail temporaire	Salaire / Condition de travail	Milieu de travail / Condition de travail	Horaire de travail / Condition de travail	Manque de candidats qualifiés (FORMATION)	Manque de candidats expérimentés (EXPÉRIENCE)	Manque de candidats compétents	Lacunes dans les qualités personnelles	Autres
Manufacturier	--	8,9 %	9,2 %	17,9 %	--	--	54,9 %	27,7 %	27,4 %	--	17,8 %
Vallée-de-l'Or	--	--	50,0 %	--	--	--	50,0 %	50,0 %	--	--	--
Abitibi	--	--	--	50,0 %	--	--	100,0 %	--	50,0 %	--	--
Abitibi-Ouest	--	33,3 %	--	33,3 %	--	--	--	--	--	--	66,7 %
Témiscamingue	--	--	--	--	--	--	--	--	100,0 %	--	--
Rouyn-Noranda	--	--	--	--	--	--	100,0 %	66,7 %	33,3 %	--	--
5 à 19 travailleurs	--	--	--	--	--	--	50,3 %	50,3 %	100,0 %	--	--
20 à 49 travailleurs	--	24,5 %	--	49,1 %	--	--	75,5 %	25,5 %	--	--	--
50 travailleurs et plus	--	--	20,3 %	--	--	--	40,2 %	20,3 %	19,9 %	--	39,5 %
Ensemble des regroupements	3,3 %	7,3 %	4,0 %	10,1 %	3,6 %	7,3 %	56,7 %	28,0 %	21,9 %	1,8 %	18,9 %

5.4.3. Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

La section suivante présente les conséquences de la persistance des difficultés de recrutement. Huit conséquences ont été proposées lors de l'enquête.

Figure 17 - Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement



L'étude des données du tableau permet de voir que les conséquences les plus souvent mentionnées découlant des difficultés de recrutement, soit l'appel à la sous-traitance (63,8 %), la formation d'employés en place (54,5 %), l'embauche de candidats moins qualifiés (54,0 %) et la perte de contrats (36,3 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 21 - Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

	Vous devrez réorganiser le travail	Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés	Vous devrez former vos employés en place	Vous devrez prolonger les heures supplémentaires	Vous devrez faire appel à la sous-traitance	Vous perdrez des contrats	Vous démenagerez une partie ou une totalité de vos activités	Vous fermerez votre établissement ou cesserez vos activités	*Aucune	*Autres (précisez)	*NSP/NRP
Manufacturier	27,2 %	54,0 %	54,5 %	8,9 %	63,8 %	36,3 %	--	--	--	--	--
Témiscamingue	50,0 %	--	50,0 %	--	50,0 %	50,0 %	--	--	--	--	--
Rouyn-Noranda	--	100,0 %	50,0 %	--	50,0 %	--	--	--	--	--	--
Abitibi-Ouest	33,3 %	100,0 %	66,7 %	33,3 %	66,7 %	66,7 %	--	--	--	--	--
Abitibi	100,0 %	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Vallée-de-l'Or	--	33,3 %	66,7 %	--	100,0 %	33,3 %	--	--	--	--	--
5 à 19 travailleurs	49,7 %	--	50,3 %	--	50,3 %	--	--	--	--	--	--
20 à 49 travailleurs	--	74,5 %	74,5 %	--	75,5 %	49,9 %	--	--	--	--	--
50 travailleurs et plus	40,1 %	59,4 %	40,1 %	19,8 %	59,8 %	40,1 %	--	--	--	--	--
Ensemble des regroupements	37,1 %	33,8 %	37,1 %	24,0 %	16,0 %	21,9 %	1,5 %	5,1 %	6,9 %	11,3 %	1,1 %

6. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

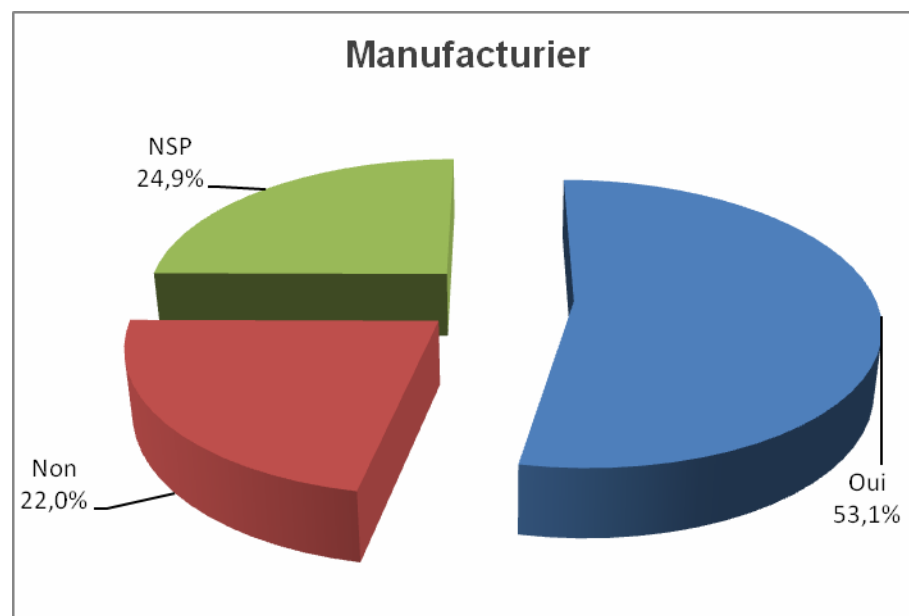
Ce chapitre comprend les tableaux liés à l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement sectoriel « manufacturier » de la région de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des douze prochains mois. Il contient les tableaux suivants :

- x Intention d'embauche (Section 6.1);
- x Intention de mises à pied (Section 6.2);
- x Intention de formation (Section 6.3);
- x Départs à la retraite (Section 6.4).

6.1. Intention d'embauche

La présente section concerne la proportion des établissements qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs devant être embauchés. Les données pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue (regroupement sectoriel « manufacturier ») sont présentées dans le graphique ci-dessous.

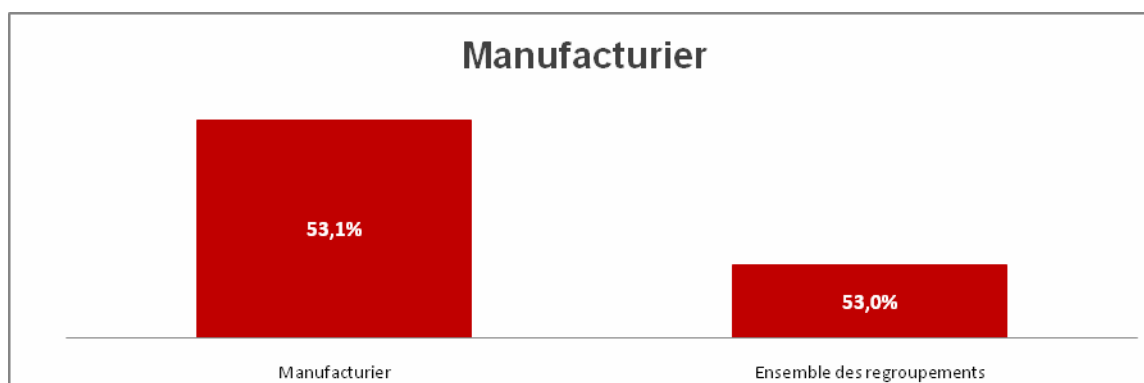
Figure 18 - Intention d'embauche de nouveaux travailleurs



Parmi les établissements de cinq employés et plus, une proportion de 53,1 % prévoit embaucher de nouveaux travailleurs dans les douze prochains mois.

La figure suivante démontre la proportion des établissements du regroupement sectoriel « manufacturier » qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs comparativement à l'ensemble des regroupements sectoriels.

Figure 19 - Intention d'embauche de nouveaux travailleurs selon le regroupement sectoriel



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 22 - Intention d'embauche de nouveaux travailleurs

	Oui	Non	Ne sais pas
Manufacturier	53,1 %	22,0 %	24,9 %
Vallée-de-l'Or	71,4 %	4,8 %	23,8 %
Abitibi	27,3 %	36,4 %	36,4 %
Abitibi-Ouest	35,7 %	28,6 %	35,7 %
Témiscamingue	57,1 %	28,6 %	14,3 %
Rouyn-Noranda	60,0 %	26,7 %	13,3 %
5 à 19 travailleurs	54,8 %	24,1 %	21,1 %
20 à 49 travailleurs	47,5 %	21,2 %	31,3 %
50 travailleurs et plus	56,5 %	18,5 %	25,0 %
Ensemble des regroupements	53,0 %	26,7 %	20,3 %

Au total, les établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue devraient embaucher 218 nouveaux travailleurs, soit 5,1 % des prévisions d'embauche de l'ensemble des établissements du territoire.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 23 - Nombre d'embauches prévues

	Nombre total de travailleurs	Prévision d'embauche
Manufacturier	218	5,1 %
Vallée-de-l'Or	138	3,3 %
Abitibi	21	0,5 %
Abitibi-Ouest	21	0,5 %
Témiscamingue	14	0,3 %
Rouyn-Noranda	25	0,6 %
5 à 19 travailleurs	36	0,8 %
20 à 49 travailleurs	36	0,8 %
50 travailleurs et plus	146	3,4 %
Ensemble des regroupements	4 239⁴	100 %

⁴ Données pondérées.

6.1.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel « manufacturier »

La section suivante présente les CNP ayant deux mentions et plus quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

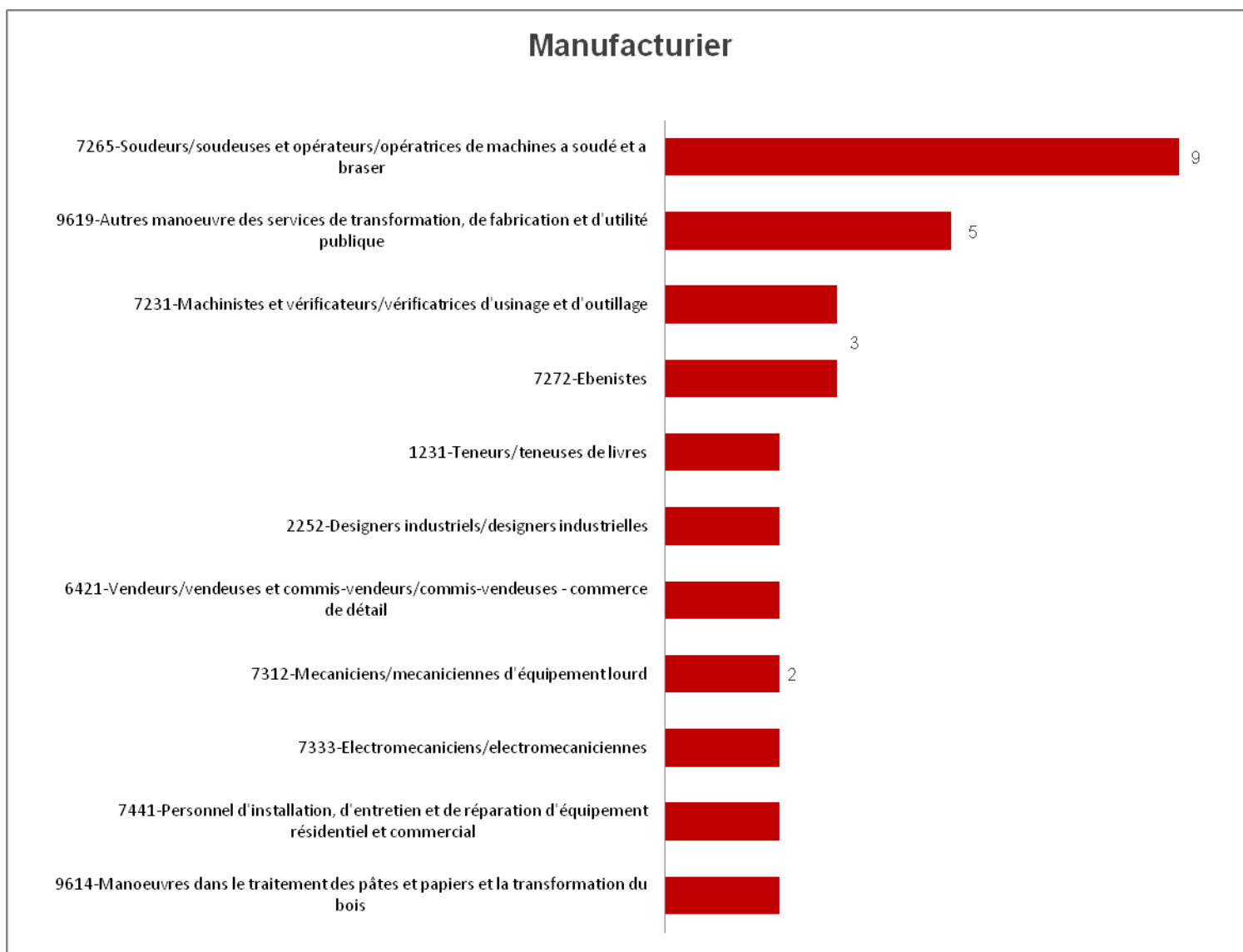
Tableau 24 - Nombre de CNP visés

	Manufacturier
Nombre de CNP différents mentionnés	31

Au total, 31 professions ou métiers feront l'objet d'une embauche au cours des douze prochains mois. Les professions les plus recherchées par les employeurs sont celles de soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder à et braser (9 mentions) et d'autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (5 mentions).

La liste complète des CNP se trouve en annexe.

Figure 20 - CNP les plus mentionnés quant aux prévisions d'embauche (nombre de mentions)



6.1.2. Embauche de travailleurs immigrants

La présente section rend compte de l'intention d'embaucher des travailleurs immigrants autant auprès des entreprises ayant l'intention d'embaucher que celles qui n'auront pas besoin de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

Figure 21 - Établissements n'ayant pas besoin d'embaucher⁵

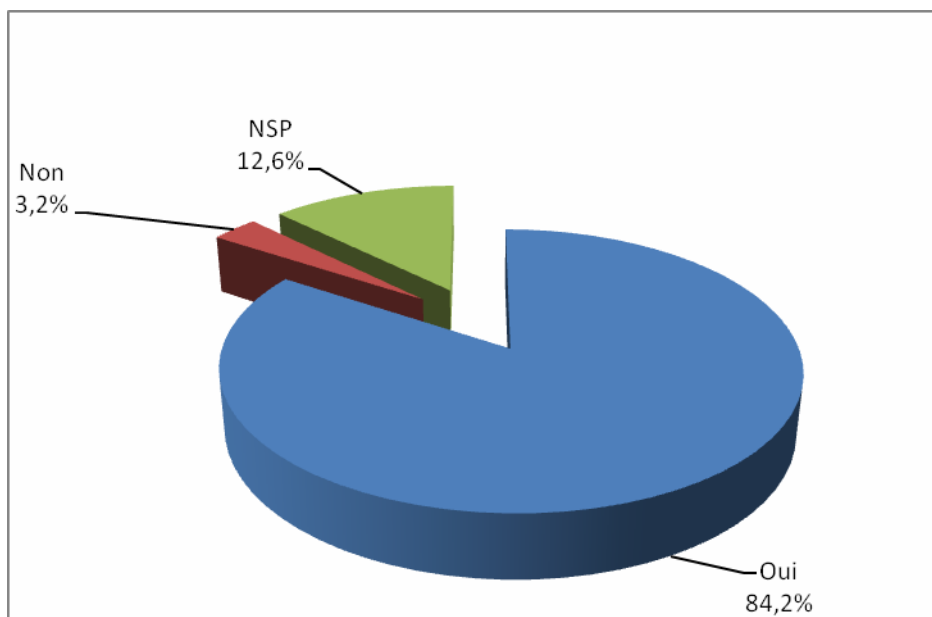
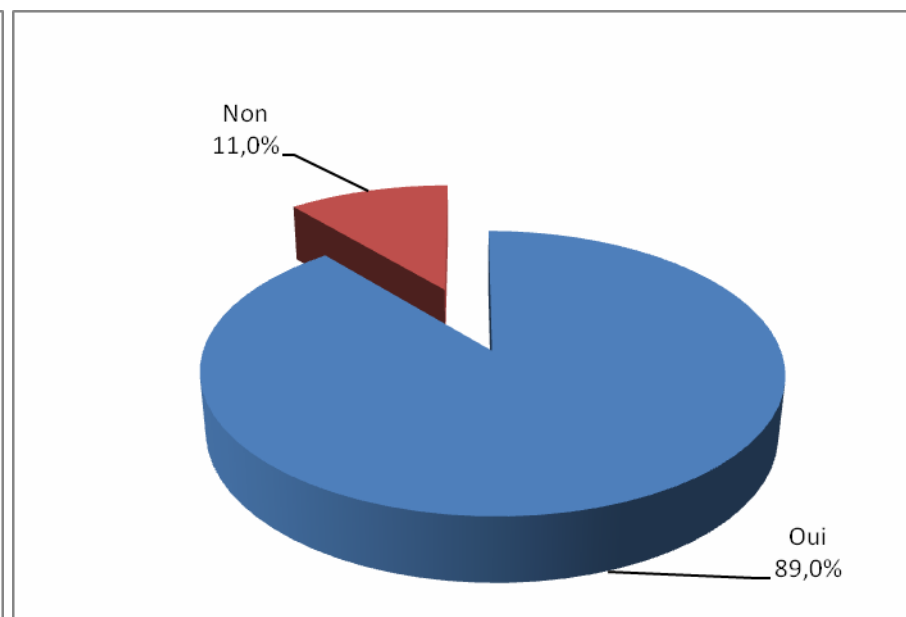


Figure 22 - Établissements ayant besoin d'embaucher⁶



Parmi les entreprises du secteur n'ayant pas l'intention d'embaucher de nouveaux travailleurs, plus de huit établissements sur dix (84,2 %) seraient disposé à employer un travailleur immigrant. Cette proportion est un peu plus grande chez ceux ayant des besoins de travailleurs (89,0 %).

⁵ La non-réponse (ne sait pas, refus) n'apparaît pas.

⁶ La non-réponse (ne sait pas, refus) n'apparaît pas.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 25 - Embauche de travailleurs immigrants⁷

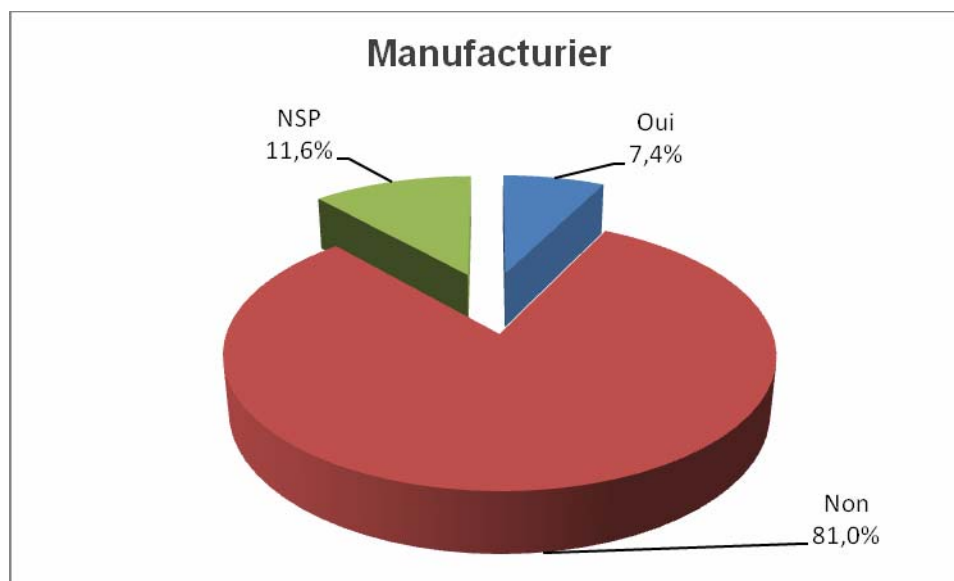
	Établissements sans embauche	Établissements avec embauche
	Oui	Oui
Manufacturier	84,2 %	89,0 %
Vallée-de-l'Or	83,3 %	100,0 %
Abitibi	87,5 %	66,7 %
Abitibi-Ouest	100,0 %	60,0 %
Témiscamingue	33,3 %	100,0 %
Rouyn-Noranda	83,3 %	88,9 %
5 à 19 travailleurs	79,7 %	88,9 %
20 à 49 travailleurs	89,9 %	89,1 %
50 travailleurs et plus	85,8 %	89,1 %
Ensemble des regroupements	78,6 %	79,0 %

⁷ La non-réponse (ne sait pas, refus) n'apparaît pas.

6.2. Intention de mises à pied

Cette section présente la proportion des établissements ayant mentionné avoir l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces mises à pied. 7,4 % des établissements ont des prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

Figure 23 - Intention de mises à pied



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 26 - Intention de mises à pied

	Oui	Non	Ne sais pas
Manufacturier	7,4 %	81,0 %	11,6 %
Vallée-de-l'Or	9,5 %	81,0 %	9,5 %
Abitibi	--	63,6 %	36,4 %
Abitibi-Ouest	7,1 %	78,6 %	14,3 %
Témiscamingue	28,6 %	71,4 %	--
Rouyn-Noranda	--	100,0 %	--
5 à 19 travailleurs	3,0 %	88,0 %	9,0 %
20 à 49 travailleurs	5,3 %	84,3 %	10,4 %
50 travailleurs et plus	18,8 %	62,6 %	18,7 %
Ensemble des regroupements	12,0 %	80,6 %	7,4 %

L'évaluation du nombre de travailleurs qui sera mis à pied est de 6 travailleurs⁸.

⁸ Données pondérées.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 27 - Nombre de mises à pied prévues

	Nombre total de travailleurs
Manufacturier	6
Vallée-de-l'Or	--
Abitibi	--
Abitibi-Ouest	--
Témiscamingue	6
Rouyn-Noranda	--
5 à 19 travailleurs	6
20 à 49 travailleurs	--
50 travailleurs et plus	--
Ensemble des regroupements	1 256

6.2.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions de mises à pied dans le regroupement sectoriel « manufacturier »

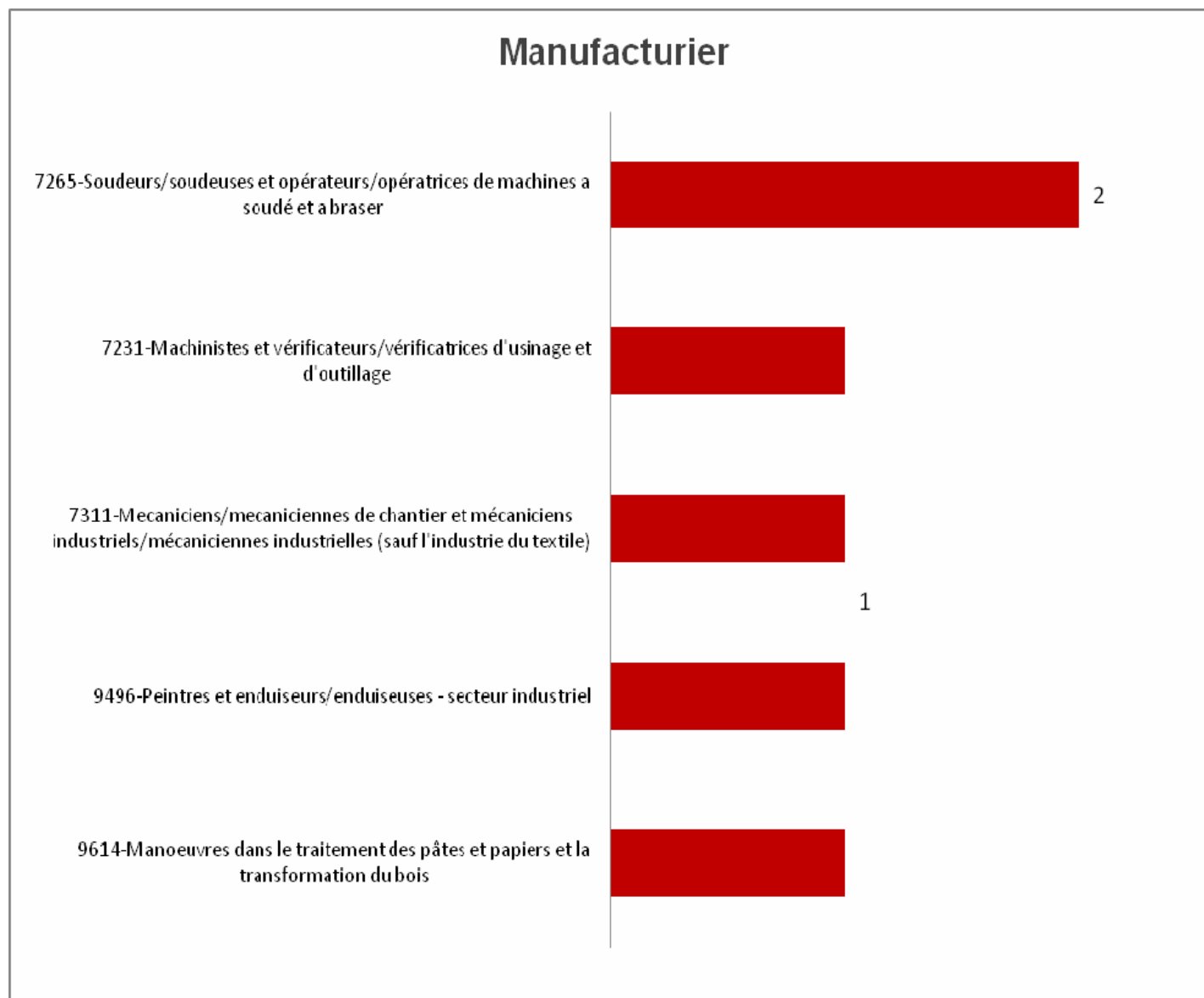
La section suivante présente les cinq CNP ayant été mentionnés quant aux prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

Tableau 28 - Nombre de CNP visés

	Manufacturier
Nombre de CNP différents mentionnés	5

Les professions de soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (2 mentions) seront celles qui seront le plus affectées par les mises à pied.

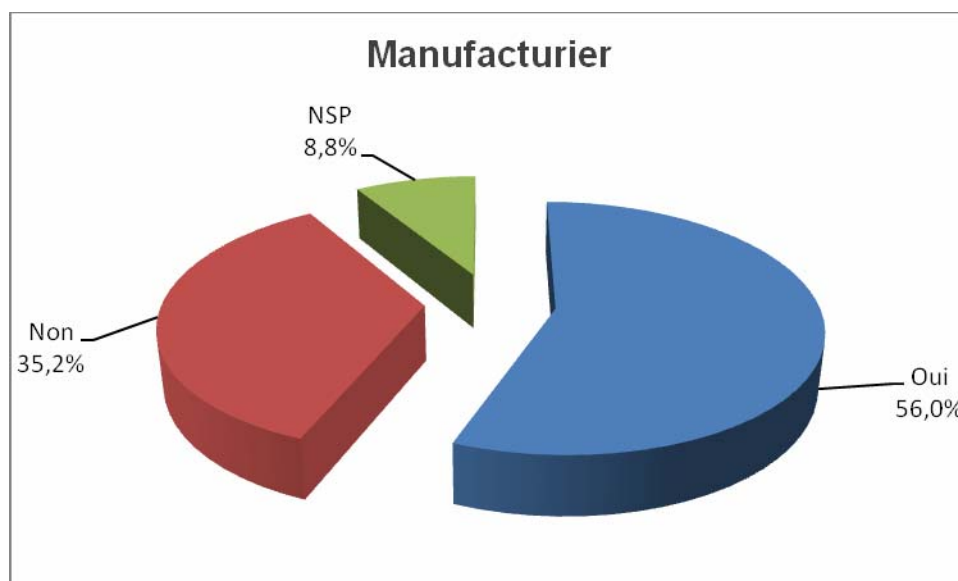
Figure 24 - CNP les plus mentionnés quant aux prévisions de mises à pied (nombre de mentions)



6.3. Intention de formation

Cette section présente la proportion des établissements ayant l'intention d'offrir de la formation au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces formations. Plus de la moitié (56,0 %) des établissements du regroupement sectoriel « manufacturier » de l'Abitibi-Témiscamingue offriront de la formation à leurs employés au cours des douze prochains mois.

Figure 25 - Intention de formation



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 29 - Intention de formation

	Oui	Non	Ne sais pas
Manufacturier	56,0 %	35,2 %	8,8 %
Vallée-de-l'Or	47,6 %	47,6 %	4,8 %
Abitibi	45,5 %	27,3 %	27,3 %
Abitibi-Ouest	50,0 %	42,9 %	7,1 %
Témiscamingue	57,1 %	42,9 %	--
Rouyn-Noranda	80,0 %	13,3 %	6,7 %
5 à 19 travailleurs	51,8 %	42,1 %	6,1 %
20 à 49 travailleurs	52,6 %	42,2 %	5,2 %
50 travailleurs et plus	68,9 %	12,6 %	18,5 %
Ensemble des regroupements	59,8 %	29,8 %	10,4 %

Au total, 654 travailleurs⁹ recevront de la formation au cours des douze prochains mois sur les 5 149 employés du regroupement, ce qui représente 5,4 % de l'ensemble des établissements de cinq employés et plus de la région qui offrent de la formation.

⁹ Données pondérées.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 30 - Nombre de travailleurs visés par la formation

	Nombre total de travailleurs
Manufacturier	654
Vallée-de-l'Or	187
Abitibi	259
Abitibi-Ouest	55
Témiscamingue	90
Rouyn-Noranda	63
5 à 19 travailleurs	58
20 à 49 travailleurs	133
50 travailleurs et plus	464
Ensemble des regroupements	12 138

6.3.1. CNP les plus souvent mentionnés quant à l'intention de formation parmi les établissements du regroupement sectoriel « manufacturier »

La section suivante présente les CNP ayant deux mentions et plus quant à l'intention de formation au cours des douze prochains mois.

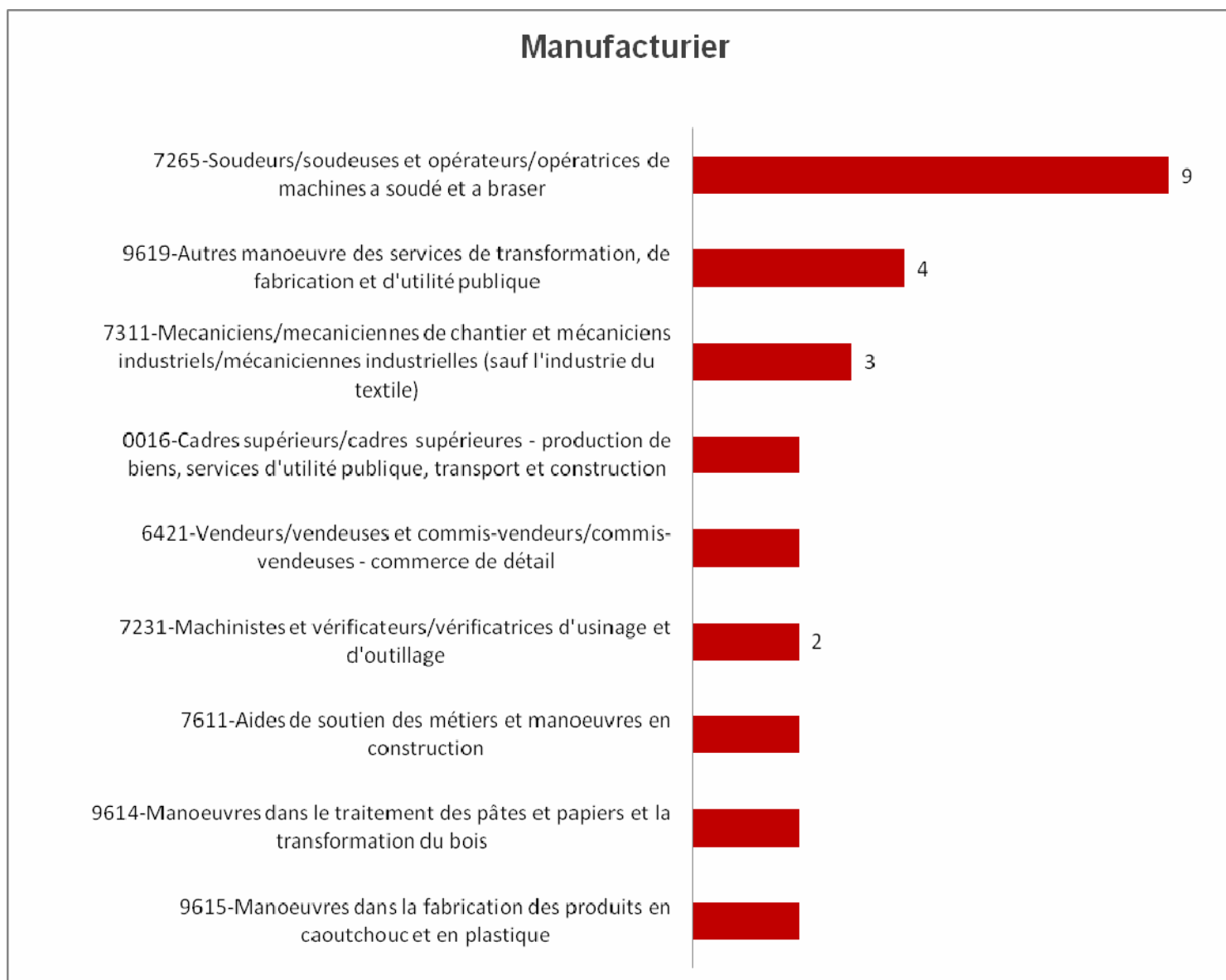
Tableau 31 - Nombre de CNP visés

	Manufacturier
Nombre de CNP différents mentionnés	32

Au total, 32 professions et métiers seront concernés par la formation. C'est les professions de soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (9 mentions) qui sont les plus souvent mentionnées relativement à l'intention de formation.

La liste complète des CNP se trouve en annexe.

Figure 26 - CNP les plus mentionnés quant à l'intention de formation (nombre de mentions)

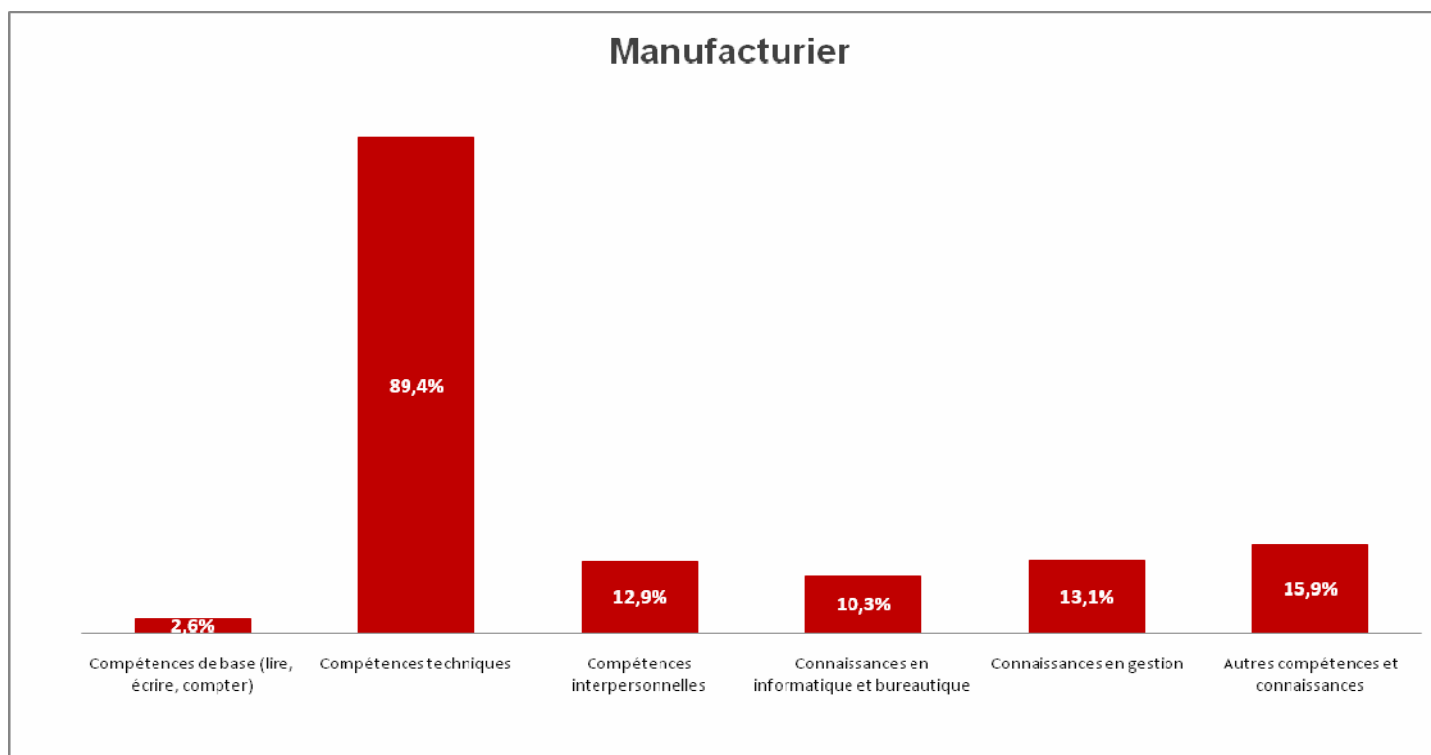


6.3.2. Compétences et connaissances visées par la formation

Cette section indique la proportion des établissements ayant mentionné que les formations offertes viseront l'une ou l'autre des compétences ou connaissances suivantes.

Il est à noter que pour une même formation, plus d'une compétence ou connaissance peut être visée. Les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Figure 27 - Compétences et connaissances visées par la formation



Le développement des compétences techniques arrive de loin au premier rang des objectifs de formation, en effet, 89,4 % des entreprises ont énoncé cet objectif de formation.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

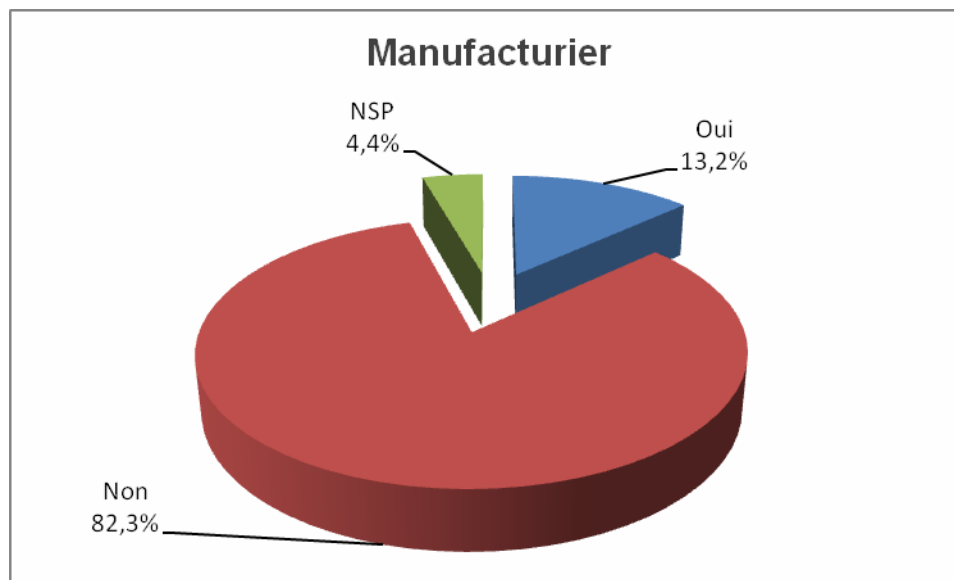
Tableau 32 - Compétences et connaissances visées par la formation

	Compétences de base	Compétences techniques	Compétences interpersonnelles	Connaissances linguistiques	Connaissance en informatique et bureautique	Connaissances en gestion	Autres compétences ou connaissances
Manufacturier	2,6 %	89,4 %	12,9 %	--	10,3 %	13,1 %	15,9 %
Vallée-de-l'Or	--	90,0 %	--	--	1,0 %	10,0 %	20,0 %
Abitibi	--	100,0 %	4,0 %	--	--	--	--
Abitibi-Ouest	14,3 %	85,7 %	42,9 %	--	42,9 %	28,6 %	14,3 %
Témiscamingue	--	100,0 %	--	--	--	50,0 %	--
Rouyn-Noranda	--	83,3 %	--	--	--	--	25,0 %
5 à 19 travailleurs	--	94,1 %	--	--	5,7 %	5,9 %	11,9 %
20 à 49 travailleurs	--	89,9 %	19,7 %	--	19,9 %	19,9 %	10,1 %
50 travailleurs et plus	8,9 %	81,8 %	26,8 %	--	8,9 %	18,1 %	27,4 %
Ensemble des regroupements	5,9 %	84,5 %	27,3 %	5,5 %	17,9 %	18,2 %	11,7 %

6.4. Départs à la retraite

La présente section rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois, ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés.

Figure 28 - Départs à la retraite



Parmi les entreprises de cinq employés et plus, 13,2 % verront de leurs travailleurs prendre leur retraite. Nous évaluons à 24 le nombre de travailleurs qui prendront leur retraite et les établissements prévoient remplacer 23 de ces retraités.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 33 - Départs à la retraite

	Oui	Non	Ne sais pas
Manufacturier	13,2 %	82,3 %	4,4 %
Vallée-de-l'Or	9,5 %	85,7 %	4,8 %
Abitibi	18,2 %	72,7 %	9,1 %
Abitibi-Ouest	7,1 %	92,9 %	--
Témiscamingue	42,9 %	57,1 %	--
Rouyn-Noranda	6,7 %	86,7 %	6,7 %
5 à 19 travailleurs	3,1 %	93,8 %	3,1 %
20 à 49 travailleurs	10,6 %	89,4 %	--
50 travailleurs et plus	37,4 %	50,1 %	12,5 %
Ensemble des regroupements	14,9 %	82,1 %	3,0 %

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 34 - Nombre de départs à la retraite

	Départs à la retraite	Remplacement
Manufacturier	24	23
Vallée-de-l'Or	2	2
Abitibi	7	7
Abitibi-Ouest	10	10
Témiscamingue	4	4
Rouyn-Noranda	1	--
5 à 19 travailleurs	1	--
20 à 49 travailleurs	2	2
50 travailleurs et plus	21	21
Ensemble des regroupements	503	408

6.4.1. CNP les plus souvent mentionnés quant aux départs à la retraite dans le regroupement sectoriel « manufacturier »

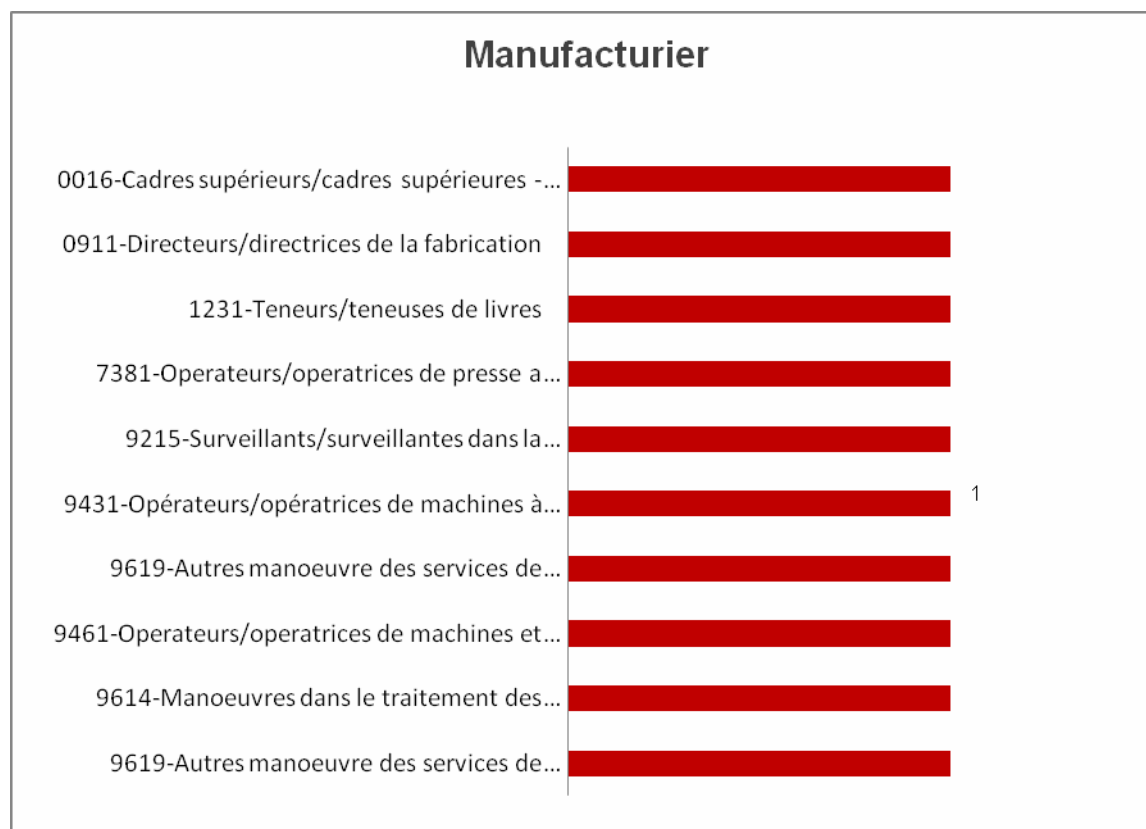
La section suivante présente les dix CNP ayant été mentionnés quant aux départs à la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 35 - Nombre de CNP visés

	Manufacturier
Nombre de CNP différents mentionnés	10

Au total, dix professions ou métiers verront un ou plusieurs travailleurs prendre leur retraite.

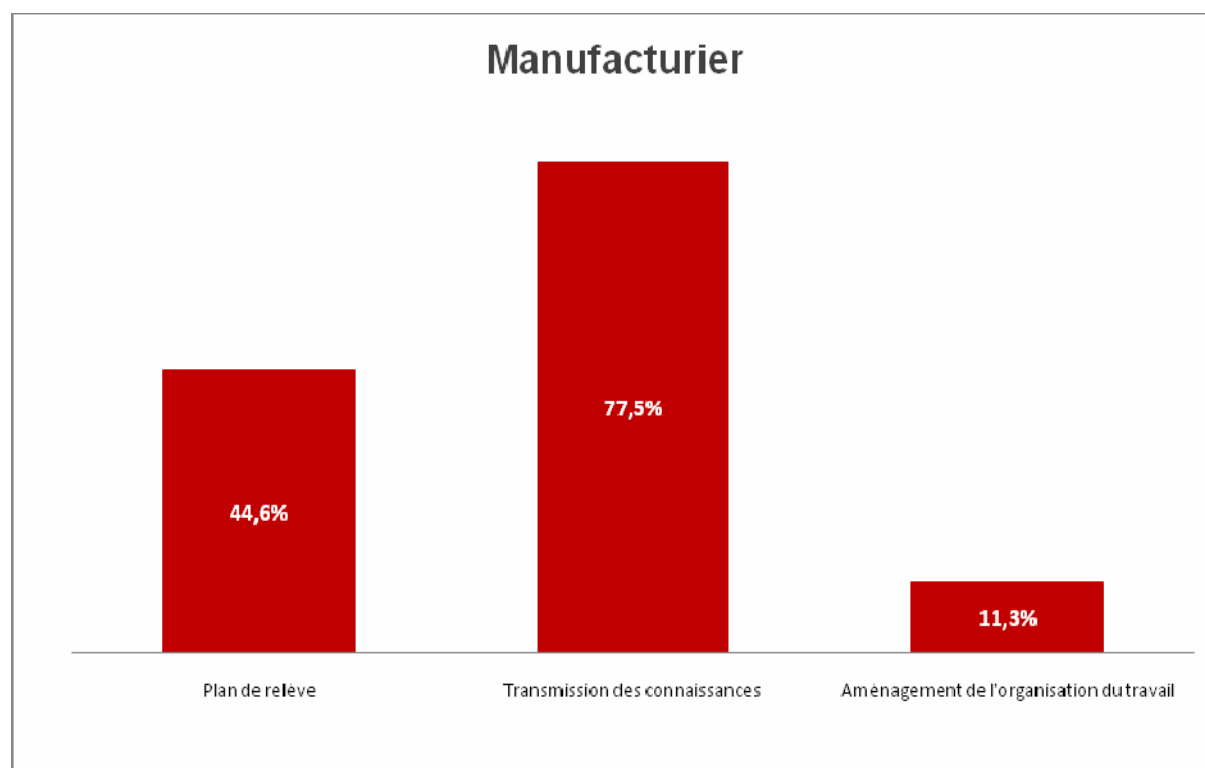
Figure 29 - CNP les plus mentionnés quant aux départs à la retraite (nombre de mentions)



6.4.2. Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

Cette section présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir en place les moyens indiqués pour assurer le remplacement des départs à la retraite. L'histogramme présente les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier » de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Figure 30 - Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite



Ainsi, 77,5 % des répondants ont énoncé qu'un des moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite est la transmission de connaissance. Le plan de relève est identifié comme moyen par 44,6 % des établissements.

Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 36 - Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

	Aucun	Plan de relève	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés	Aménagement de l'organisation du travail	Autre	*NSP
Manufacturier	--	44,6 %	77,5 %	11,3 %	--	--
Vallée-de-l'Or	--	50,0 %	50,0 %	--	--	--
Abitibi	--	--	100,0 %	--	--	--
Abitibi-Ouest	--	100,0 %	100,0 %	--	--	--
Témiscamingue	--	33,3 %	100,0 %	--	--	--
Rouyn-Noranda	--	100,0 %	--	100,0 %	--	--
5 à 19 travailleurs	--	100,0 %	--	100,0 %	--	--
20 à 49 travailleurs	--	50,0 %	100,0 %	--	--	--
50 travailleurs et plus	--	33,3 %	83,2 %	--	--	--
Ensemble des regroupements	12,4 %	33,1 %	58,6 %	26,7 %	5,9 %	5,3 %

7. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

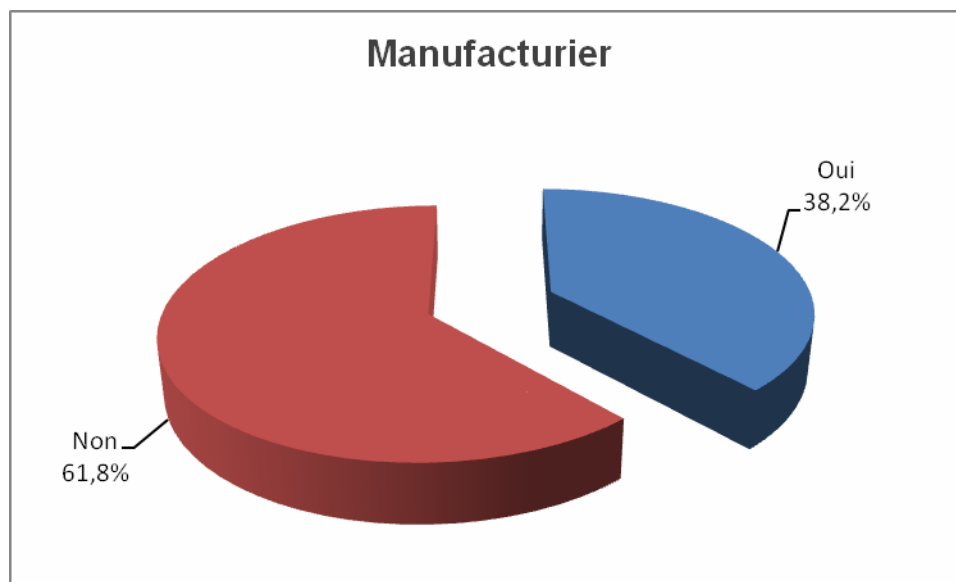
Ce chapitre renferme les données touchant à la gestion des ressources humaines (GRH) au sein des établissements enquêtés. Il contient les tableaux suivants :

- x Présence d'un responsable des ressources humaines (section 7.1);
- x Politiques de gestion des ressources humaines (section 7.2);
- x Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (section 7.3);
- x Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (section 7.4).

7.1. Présence d'un responsable des ressources humaines

La présente section montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacré à la gestion des ressources humaines.

Figure 31 - Présence d'un responsable des ressources humaines



Dans les établissements de cinq employés et plus de l'Abitibi-Témiscamingue, 38,2 % ont au moins une personne désignée qui assurera la fonction ressources humaines pour l'entreprise

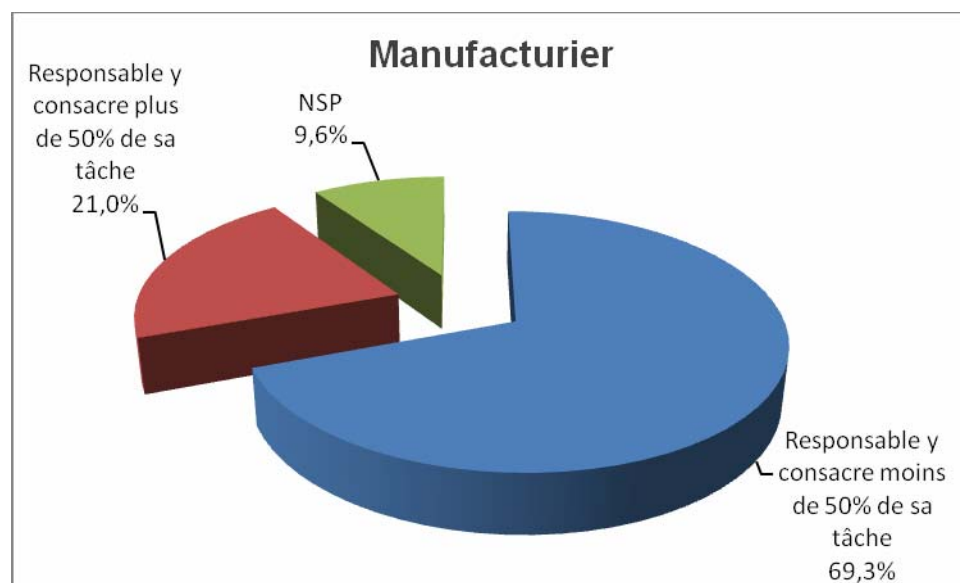
Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 37 - Présence d'un responsable des ressources humaines

	Oui	Non
Manufacturier	38,2 %	61,8 %
Vallée-de-l'Or	33,3 %	66,7 %
Abitibi	36,4 %	63,8 %
Abitibi-Ouest	42,9 %	57,1 %
Témiscamingue	42,9 %	57,1 %
Rouyn-Noranda	40,0 %	60,0 %
5 à 19 travailleurs	27,4 %	72,6 %
20 à 49 travailleurs	36,6 %	63,4 %
50 travailleurs et plus	62,7 %	37,3 %
Ensemble des regroupements	74,9 %	24,8 %

Le graphique suivant indique la proportion des établissements où le responsable des ressources humaines consacre 50 % et plus de sa tâche à la gestion des ressources humaines ainsi que la proportion d'établissements dans lesquels ce responsable y consacre moins de 50 % de sa tâche. Ainsi, pour près de sept entreprises sur dix (69,3 %), le responsable des ressources humaines, quand il y en a un, consacre moins de 50 % de sa tâche à cette fonction. 21,0 % des établissements ont un responsable des ressources humaines qui consacrent 50 % et plus de son temps de travail à cette tâche.

Figure 32 - Établissements selon que la personne responsable des RH y consacre plus ou moins de 50 % de sa tâche



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

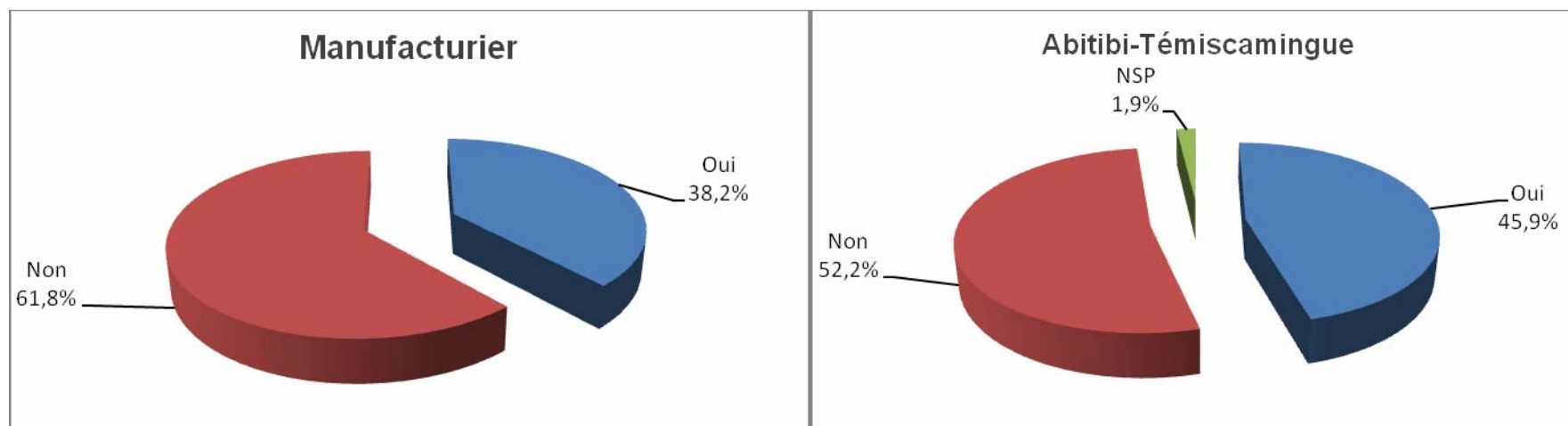
Tableau 38 - Répartition des établissements selon que l'employé responsable des RH y consacre plus ou moins 50 % de sa tâche

	0-10 %	11-49 %	50-100 %	*Ne sais pas / NRP
Manufacturier	34,6 %	34,7 %	21,0 %	9,6 %
Vallée-de-l'Or	6,7 %	53,3 %	20,0 %	20,0 %
Abitibi	33,3 %	11,1 %	44,4 %	11,1 %
Abitibi-Ouest	50,0 %	30,0 %	20,0 %	--
Témiscamingue	60,0 %	20,0 %	20,0 %	--
Rouyn-Noranda	46,2 %	38,5 %	7,7 %	7,7 %
5 à 19 travailleurs	29,0 %	50,1 %	8,4 %	12,5 %
20 à 49 travailleurs	56,3 %	18,8 %	18,7 %	6,3 %
50 travailleurs et plus	17,0 %	25,0 %	49,7 %	8,2 %
Ensemble des regroupements	25,4 %	38,5 %	25,5 %	10,5 %

7.2. Politique de gestion des ressources humaines

La section suivante rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés.

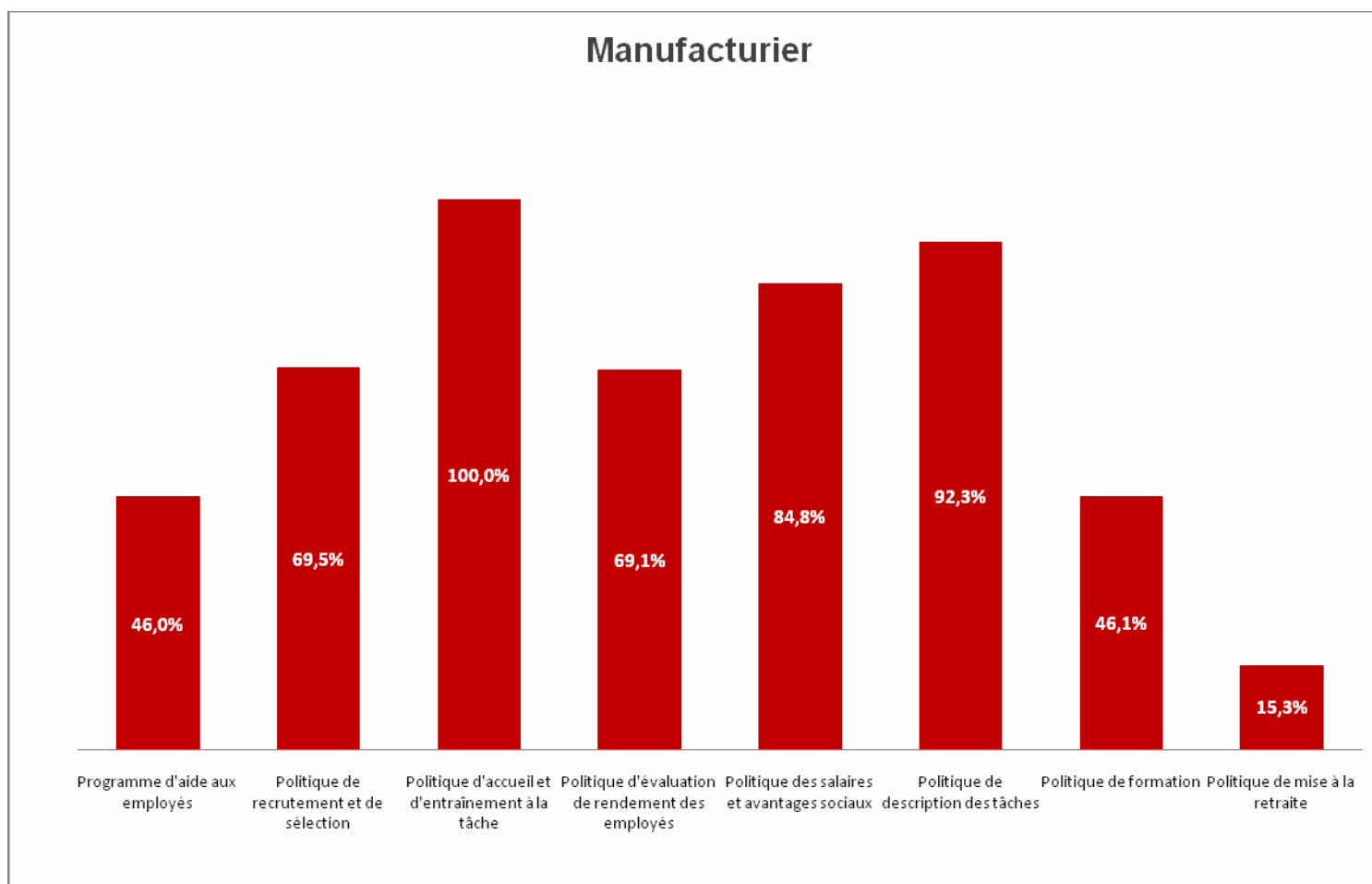
Figure 33 - Présence des politiques en gestion des ressources humaines



Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer la politique de gestion des ressources humaines proposée. Ainsi, six entreprises sur dix (61,8 %) n'ont pas de politique de gestion des ressources humaines.

La figure suivante démontre que trois des huit politiques énoncées sont adoptées par plus de trois entreprises sur quatre (>75 %). Parmi celles-ci, nous retrouvons : la politique d'accueil et d'entraînement à la tâche (100,0 %), la politique de description des tâches (92,3 %) et la politique des salaires et avantages sociaux (84,8 %).

Figure 34 - Politiques de gestion des ressources humaines



Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

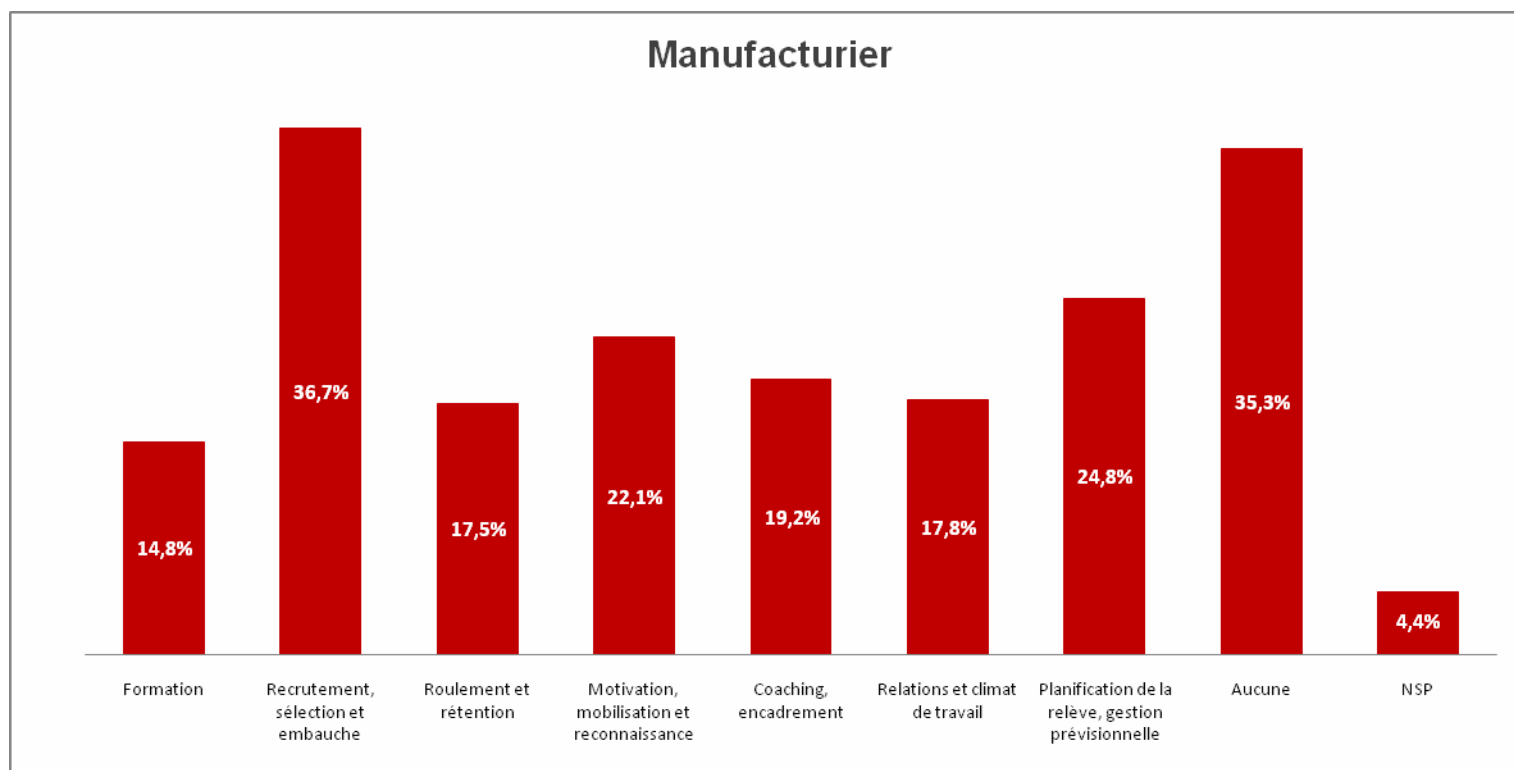
Tableau 39 - Politiques de gestion des ressources humaines

	Programme d'aide aux employés	Politique de recrutement et de sélection	Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	Politique d'évaluation de rendement des employés	Politique des salaires et avantages sociaux	Politique de descriptions des tâches	Politique de plan de formation	Politique de mise à la retraite	Aucune	Autres
Manufacturier	46,0 %	69,5 %	100,0 %	69,1 %	84,8 %	92,3 %	46,1 %	15,3 %	--	--
Vallée-de-l'Or	57,1 %	57,1 %	100,0 %	71,4 %	100,0 %	100,0 %	85,7 %	14,3 %	--	--
Abitibi	75,0 %	75,0 %	100,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	50,0 %	25,0 %	--	--
Abitibi-Ouest	33,3 %	33,3 %	100,0 %	83,3 %	66,7 %	100,0 %	33,3 %	16,7 %	--	--
Témiscamingue	66,7 %	100,0 %	100,0 %	33,3 %	100,0 %	100,0 %	33,3 %	33,3 %	--	--
Rouyn-Noranda	16,7 %	100,0 %	100,0 %	66,7 %	83,3 %	83,3 %	16,7 %	--	--	--
5 à 19 travailleurs	22,0 %	100,0 %	100,0 %	66,6 %	77,9 %	88,7 %	33,3 %	--	--	--
20 à 49 travailleurs	28,3 %	43,2 %	100,0 %	85,5 %	85,9 %	100,0 %	43,1 %	--	--	--
50 travailleurs et plus	80,2 %	60,2 %	100,0 %	60,0 %	90,2 %	90,1 %	59,9 %	39,8 %	--	--
Ensemble des regroupements	49,5 %	70,6 %	86,1 %	79,7 %	79,6 %	84,7 %	57,0 %	23,4 %	2,3 %	3,0 %

7.3. Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

La présente section affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui a mentionné faire face ou non à une ou des difficultés en matière de gestion des ressources humaines.

Figure 35 - Difficultés en matière de gestion des ressources humaines



Ainsi, 64,7 % des établissements ont identifié une ou des difficultés rencontrées dans leur entreprise concernant les ressources humaines. De toutes les difficultés, c'est celle liée au recrutement, sélection et embauche (36,7 %) qui est la plus mentionnée.

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

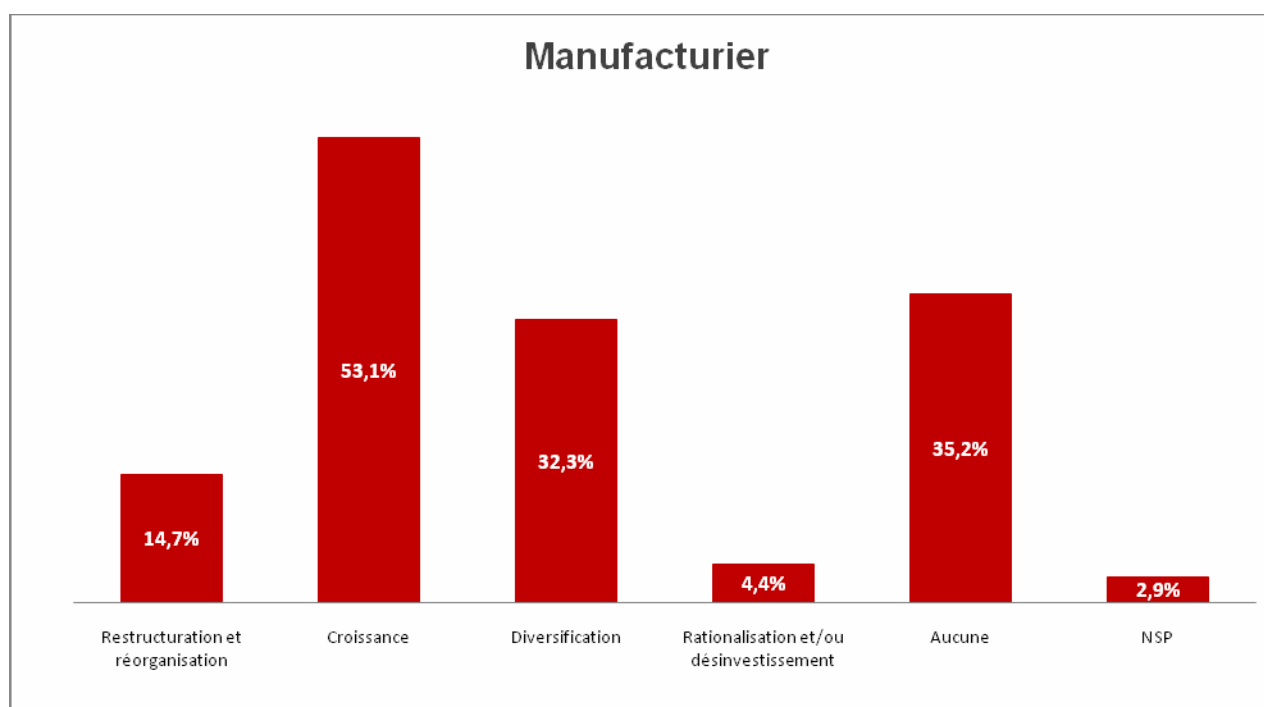
Tableau 40 - Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

	Formation	Recrutement, sélection et embauche, congédiement	Roulement et rétention	Motivation, mobilisation et reconnaissance	Coaching, encadrement	Relations et climat de travail	Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH et succession d'entreprise	Aucune	*NSP/NRP
Manufacturier	14,8 %	36,7 %	17,5 %	22,1 %	19,2 %	17,8 %	24,8 %	35,3 %	4,4 %
Vallée-de-l'Or	--	23,8 %	4,8 %	9,5 %	19,0 %	9,5 %	19,0 %	57,1 %	--
Abitibi	18,2 %	27,3 %	27,3 %	36,4 %	18,2 %	9,1 %	36,4 %	45,5 %	9,1 %
Abitibi-Ouest	14,3 %	57,1 %	35,7 %	14,3 %	7,1 %	7,1 %	42,9 %	14,3 %	7,1 %
Témiscamingue	--	57,1 %	--	28,6 %	14,3 %	28,6 %	14,3 %	28,6 %	--
Rouyn-Noranda	40,0 %	33,3 %	20,0 %	33,3 %	33,3 %	4,0 %	13,3 %	20,0 %	6,7 %
5 à 19 travailleurs	15,3 %	42,3 %	9,1 %	21,3 %	18,3 %	18,4 %	18,0 %	27,2 %	3,1 %
20 à 49 travailleurs	15,9 %	31,5 %	15,7 %	21,3 %	26,6 %	21,3 %	36,7 %	52,6 %	--
50 travailleurs et plus	12,4 %	31,3 %	37,1 %	24,8 %	12,5 %	12,5 %	24,9 %	31,6 %	12,3 %
Ensemble des regroupements	11,9 %	42,2 %	25,0 %	19,4 %	15,0 %	13,5 %	16,6 %	36,3 %	1,9 %

7.4. Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

La section suivante rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui a mentionné envisagé une stratégie d'affaires. Parmi les établissements, 64,8 % appliqueront une ou plusieurs stratégies d'affaires qui leur étaient proposées.

Figure 36 - Stratégies d'affaires envisagées



La principale stratégie envisagée est la croissance (53,1 %).

Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel « manufacturier », les regroupements territoriaux, le nombre de travailleurs ainsi que pour l'ensemble des regroupements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 41 - Stratégies d'affaires envisagées

	Restructuration et réorganisation	Croissance	Diversification	Rationalisation et/ou désinvestissement	Aucune	NSP/NRP
Manufacturier	14,7 %	53,1 %	32,3 %	4,4 %	35,2 %	2,9 %
Vallée-de-l'Or	9,5 %	66,7 %	33,3 %	--	28,6 %	--
Abitibi	18,2 %	27,3 %	27,3 %	9,1 %	45,5 %	9,1 %
Abitibi-Ouest	7,1 %	50,0 %	35,7 %	--	42,9 %	--
Témiscamingue	57,1 %	42,9 %	42,9 %	28,6 %	28,6 %	--
Rouyn-Noranda	6,7 %	60,0 %	26,7 %	--	33,3 %	6,7 %
5 à 19 travailleurs	18,2 %	57,7 %	39,5 %	3,0 %	36,1 %	3,1 %
20 à 49 travailleurs	5,3 %	58,0 %	26,2 %	5,3 %	26,2 %	--
50 travailleurs et plus	18,6 %	37,5 %	24,9 %	6,2 %	44,0 %	6,2 %
Ensemble des regroupements	19,8 %	46,5 %	20,0 %	7,1 %	36,3 %	2,8 %

ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue

1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête

➞ _____

(Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)

2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

(L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour lequel il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.)).

2.1 * Nom usuel de votre établissement est-il?

➞ _____

(Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)

2.2 Nom légal de votre établissement est-il (selon le Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada)?

➞ _____

➞ Le même que le nom usuel ☐

2.3 Votre établissement est-il toujours en activité

➞ OUI ☐ si oui continuez à la section 3

NON ☐ si non, indiquez la date de fermeture (jour/mois/année) ____/____/____ et remplir la section 3

2.4 Votre établissement est-il inscrit au Registre des entreprises du Québec (REQ)

➞ OUI ☐ NON ☐

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

(Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)

3.1 Adresse municipale (physique) de l'établissement :

* Numéro municipal



* Rue, boulevard, chemin, etc.



* Nom de la rue, du boulevard, etc.



* Type d'unité (bureau, local, etc.)



* Unité (chiffre)



* Étage



* Ville



* Code postal



Succursale postale (nom de la succursale)



Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.)



Route rural



Case postale



3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)?

Oui ☐ Passez à la question 3.4

Non ☐ Passez à la question 3.3

Ne le sais pas ☐ Passez à la question 3.4

Inscrire l'adresse postale de l'entreprise

* Numéro municipal et rue



* Étage



* Case postale



* Ville, province et code postal



3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement :

* Numéro de téléphone ➡ (____) _____ - _____

3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement :

Numéro de télécopieur ➡ (____) _____ - _____

3.6 Le courriel général de l'établissement :

Courriel ➡ _____ @ _____

3.7 L'adresse Internet de l'établissement :

Adresse Internet (site Web)



4. CONTACT EN RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT

4.1 Le nom du contact en ressources humaines dans votre établissement :

Madame ☐ Monsieur ☐

* Prénom _____

* Nom _____

* Fonction (titre) _____

Numéro de téléphone (____) _____ - _____

Courriel (*si différent de celui de l'établissement*) ➡ _____

5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE (*Un choix unique*)

5.1 Quelle est la forme juridique de votre établissement?

☐ Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)

☐ Coopérative

☐ Entreprise individuelle (enregistrée au REQ)

☐ Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant)

☐ Personne morale à but non lucratif

☐ S.E.N.C. - Société en nom collectif

☐ Autres, si différents des précédents _____

5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance) (*Un choix unique*)

☐ Établissement unique (sans succursale)

☐ Siège social

☐ Société mère

☐ Succursale

☐ Filiale

5.3 Votre établissement est-il ?

- ☐ À but lucratif
- ☐ À but non lucratif

5.4 Votre établissement est-il de type ?

- ☐ Administration publique fédérale
- ☐ Administration publique provinciale
- ☐ Administration publique municipale
- ☐ Entreprise parapublic
- ☐ Entreprise Privé
- ☐ Société d'État

5.5 Votre établissement est-il?

- ☐ Une entreprise de concession
- ☐ Une entreprise d'économie sociale
- ☐ Une entreprise à caractère familiale
- ☐ Une entreprise gouvernementale
- ☐ Une franchise
- ☐ Une société d'État

6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE

6.1 Quelle est l'activité principale de votre établissement? (*La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaire le plus élevée à l'établissement*)



6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (*S'il y a lieu seulement*) (*La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement*)



7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ

(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un **employé** ou un **cadre** qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire **ou** un **propriétaire** actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) **ou** un **travailleur autonome ou indépendant** qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'**actionnaire**, le **travailleur à commission** (ex. : l'agent libre en immeuble) et le **locateur d'équipement** (ex. : chaise dans un salon de coiffure).

Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisé sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à **temps plein (30 heures et plus)** ou à **temps partiel (moins de 30 heures)**, durant la **période la plus active de l'établissement** et exclut les travailleurs familiaux non rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

PROFIL ET TENDANCES DE L'EMPLOI

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement?

Veillez détailler le nombre d'hommes et de femmes ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à temps plein (30 heures et plus par semaine) et à temps partiel (29 heures et moins par semaine). (Ne considérez pas les postes qui sont réservés au rappel d'employés mis à pied temporairement ni les postes qui doivent être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement)

Temps plein (30 heures et plus par			Nombre d'hommes	
Temps partiel (moins de 30 heures			Nombre de femmes	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement			Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	

Les renseignements que vous avez fournis aux questions 1 à 7 seront partagés avec certains organismes socioéconomiques et pourraient être publiés dans un répertoire d'entreprises. Or, pour les prochaines questions, les renseignements que vous nous transmettez demeureront confidentiels et serviront à la planification de formations et à la réalisation de portraits par Emploi-Québec.

8. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)

8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

En croissance	☐
Stable	☐
En décroissance	☐

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)

9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?

Oui ☐ Passez à la question 9.2
Non ☐ Passez à la question 10.1
Ne le sais pas ☐ Passez à la question 10.1

9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.

	(1) COMPLÉTER ()	(2) COMPLÉTER ()	(3) COMPLÉTER ()	Exemple
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)				Programmeur
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	()	()	()	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études secondaires (DES)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓ (informatique)
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	☐	☐	☐	☐
Moins d'un an	☐	☐	☐	✓
De 1 à 3 ans	☐	☐	☐	☐
Plus de 3 ans	☐	☐	☐	☐
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
Aucune	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐

Compétences de base (<i>lire, écrire, compter</i>) (précisez)	☐	☐	☐	✓ (réseautique)
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	☐	☐	☐	☐ (autonomie)
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	☐	☐	☐	✓ (anglais)
Connaissances linguistiques (précisez)	☐	☐	☐	✓ (Windows)
Connaissances en informatique et en bureautique (précisez)	☐	☐	☐	☐
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	☐	☐	☐	☐
Autres compétences et connaissances (précisez)	☐	☐	☐	☐

10. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement? (Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)	Oui ☐	Passez à la question 10.2		
	Non ☐	Passez à la question 11.1		
	Ne le sais pas ☐	Passez à la question 11.1		
10.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTE R	(2) COMPLÉTE R	(3) COMPLÉTE R	Exemple
10.2.1 Titre de la profession (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeu r
10.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Activités saisonnières	☐	☐	☐	✓
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	☐	☐	☐	☐
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐
Manque de candidats qualifiés (formation)	☐	☐	☐	✓
Manque de candidats expérimentés (expérience)	☐	☐	☐	☐
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	☐	☐	☐	☐
Lacunes dans les qualités personnelles	☐	☐	☐	☐
Travail temporaire	☐	☐	☐	☐

Autres (précisez)	☐	☐	☐	☐
	()	()	()	()
10.3 Si vos difficultés de recrutement persistent, à quelle(s) conséquence(s) votre établissement pourrait-il faire face dans les 12 prochains mois?				(Choix multiple)
Vous devrez réorganiser le travail				☐
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés				☐
Vous devrez former vos employés en place				☐
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires				☐
Vous devrez faire appel à la sous-traitance				☐
Vous perdrez des contrats				☐
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités				☐
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités				☐
Aucune				☐
Autres (précisez)				

11. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS

11.1 Envisagez-vous embaucher de la main-d'œuvre immigrante au cours des prochaines années?

Oui ☐ Passez à la question 12.1

Combien ()

Non ☐ Passez à la question 12.1

Ne le sais pas ☐ Passez à la question 12.1

Est-ce que vous pensez, un jour peut-être...
(pas obligatoire d'être certain...)

(Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec).

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)

12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?

Oui ☐ Passez à la question 12.2
 Non ☐ Passez à la question 13.1
 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1

12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.

Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche (par profession)
Total des intentions d'embauche	
12.3 Envisageriez-vous embaucher de main d'oeuvre immigrante pour ce poste ou métier?	Oui ☐ Passez à la question 13.1
Est-ce que vous pensez, un jour peut-être... (pas obligatoire d'être certain...)	
(Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec).	
	Non ☐ Passez à la question 13.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1

13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)

13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement?

Oui ☐ Passez à la question 13.2
 Non ☐ Passez à la question 14.1
 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 14.1

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.

Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues (par profession)
Total des mises à pied	

14. Intention de formation (au cours des 12 prochains mois)

14.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous offrir des activités de formation à vos employés?

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

Oui ☐ Passez à la question 14.2

Non ☐ Passez à la question 15.1

Ne le sais pas ☐ Passez à la question 15.1

14.2 Indiquez quelles formations vous prévoyez offrir à votre personnel et à quel groupe d'employé elles s'adresseront. (Exemples : PowerPoint pour les secrétaires, lecture de plans pour les soudeurs, etc.)

	(1) (cochez et précisez)	(2) (cochez et précisez)	(3) (cochez et précisez)	EXEMPLE (cochez et précisez)
1. Profession visée CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fin de classification)	()	()	()	Programmeur analyste
2. Nombre de personnes visées par la formation	()	()	()	5
3. Nature de la formation ou des formations planifiées				
Compétences de base (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ savoir lire
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ programmation avancée
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ gestion du stress
Connaissances linguistiques (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Connaissances en informatique (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ Word
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Autres (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()

15. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
15.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui ☐ Non ☐	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(_____ %)
15.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			☐
Politique de recrutement et de sélection			☐
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			☐
Politique d'évaluation de rendement des employés			☐
Politique des salaires et avantages sociaux			☐
Politique de descriptions des tâches			☐
Politique de plan de formation			☐
Politique de mise à la retraite			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
15.3 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?		Oui ☐ Non ☐	☐ Passez à la question 15.4 ☐ Passez à la question 15.5
15.4 Quelles sont les difficultés éprouvées en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			☐
Recrutement, sélection et embauche, congédiement			☐
Roulement et rétention			☐
Motivation, mobilisation et reconnaissance			☐
Coaching, encadrement			☐
Relations et climat de travail			☐
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			☐
Autres (précisez)			☐
15.5 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			☐
Croissance			☐
Diversification			☐
Rationalisation et/ou désinvestissement			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐

16. DÉPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)

16.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement?

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

Oui ☐ Passez à la question 16.2

Non ☐ Passez à la question 17.1

Ne le sais pas ☐ Passez à la question 17.1

16.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)

Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			☐
			☐
Total des départs à la retraite			☐
16.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?	Aucun		☐
	Plan de relève		☐
	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés		☐
	Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement)		☐
	Autre (précisez)		☐
	Ne le sais pas		☐

17. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

17.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)

Oui ☐

Non ☐ Passez à la question 17.2

Ne le sais pas ☐

17.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?

Oui ☐

Non ☐

Ne le sais pas ☐

ANNEXE 2 - REGROUPEMENTS SECTORIELS

Agroalimentaire	
111	Cultures agricoles
112	Élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
1151	Activités de soutien aux cultures agricoles
1152	Activités de soutien à l'élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier	
113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Manufacturier	
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac
313	Usines de textiles
314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues

Manufacturier	
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
331	Première transformation des métaux
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Transport et entreposage

481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486	Transport par pipeline
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux
492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
516	Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Finances, assurances et services immobiliers	
521	Autorités monétaires – banque centrale
522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail
533	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)
Services professionnels, scientifiques et techniques et gestion de sociétés et services administratifs et gestion des déchets	
541	Services professionnels, scientifiques et techniques
551	Gestion de sociétés et d'entreprises
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement

ANNEXE 3 - LEXIQUE

Terme : ÉTABLISSEMENT

Définition

L'établissement se définit comme étant une unité de production, « ensemble d'installations servant à l'exploitation d'une entreprise », située en un point géographique précis, où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) ou à partir duquel elle s'exerce, et pour lequel il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas incluant le propriétaire, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.).

Le terme établissement utilisé pour les besoins du LIC possède un sens plus large puisqu'il puise sa source dans deux définitions modifiées soit, emplacement de Statistique Canada et établissement du Registre des entreprises du Québec.

Terme : FILIALE

Définition

Société juridiquement indépendante mais placée sous le contrôle d'une société mère, généralement du fait que cette dernière détient, directement ou indirectement, une participation lui donnant le droit d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de cette société.

Terme : ÉTABLISSEMENT UNIQUE

Définition

L'établissement unique n'a qu'un seul établissement qui existe

Terme : SIÈGE SOCIAL

Définition

Principal établissement d'une société ou d'une association, où sont concentrées ses activités juridiques, administratives et de direction. Note(s) : L'adjectif social signifie ici « relatif à un groupement de personnes ayant un but ou des intérêts communs », c'est-à-dire une société ou une association. On parle aussi, en ce sens, de capital social, de part sociale, d'objet social, d'exercice social, de dettes sociales. Il faut éviter de parler de siège social à propos d'un organisme qui n'a pas une forme sociale, tel qu'un service de l'Administration ou un tribunal. Le générique siège, sans qualificatif, peut être utilisé en contexte. Il ne faut pas confondre le terme siège social avec le terme « société mère » qui désigne non pas le principal établissement d'une société, mais la société qui en contrôle une ou plusieurs autres, appelées filiales

Terme : SOCIÉTÉ MÈRE

Définition

Société qui détient directement ou indirectement la majorité des participations financières d'une autre ou de plusieurs autres sociétés, ses filiales, et qui exerce par conséquent un pouvoir de contrôle sur celles-ci. Note(s) : Dans la plupart des grands groupes, la société mère est une société de portefeuille, dont l'activité principale consiste à gérer des participations dans d'autres sociétés. Le terme « compagnie mère » ne s'applique qu'aux sociétés constituées en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec. Il ne faut pas confondre les termes « siège social » et « société mère ». En effet, le siège social est le principal établissement d'une société, où sont concentrées ses activités juridiques et administratives, alors que la société mère exerce un pouvoir de contrôle sur d'autres sociétés, du fait qu'elle en détient la majorité des participations financières.

Terme : SUCCURSALE

Définition

Établissement commercial qui dépend d'un autre, mais qui jouit d'une certaine autonomie par rapport à celui-ci, sans en être juridiquement distinct et, par conséquent, sans avoir la personnalité morale.

Terme : FRANCHISE

Définition

Droit d'exploiter une raison sociale ou une enseigne, une marque, un savoir-faire commercial, lequel est concédé à un franchisé par un franchiseur par contrat de franchisage. Entreprise exploitée par le franchisé sous l'enseigne et dans le réseau commercial du franchiseur, en vertu d'un contrat de franchisage.

ANNEXE 4 - LISTE COMPLÈTE DES CNP RELIÉS À L'EMBAUCHE

CNP reliés à l'embauche	Nombre
7265-Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	14
7231-Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	10
9619-Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	10
9614-Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	6
7311-Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	5
6421-Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	4
2253-Technologues et techniciens/techniciennes en dessin	3
5223-Techniciens/techniciennes en graphisme	3
9612-Manoeuvres en métallurgie	3
1241-Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	2
2211-Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	2
7272-Ébénistes	2
7292-Vitriers/vitrières	2
7333-Électromécaniciens/électromécaniciennes	2
7441-Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	2
7611-Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	2
9414-Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre	2
9461-Opérateurs/opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	2

Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements - Abitibi-Témiscamingue

CNP reliés à l'embauche	Nombre
9493-Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses d'autres produits en bois	2
9496-Peintres et enduiseurs/enduiseuses - secteur industriel	2
9615-Manoeuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique	2
9617-Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	2
0611-Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	1
1213-Superviseurs/superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information	1
1414-Réceptionnistes et standardistes	1
1431-Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1
1432-Commis à la paye	1
2132-Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	1
2133-Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	1
2241-Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	1
2243-Techniciens/techniciennes et mécaniciens/mécaniciennes d'instruments industriels	1
5242-Designers d'intérieur	1
6252-Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtissières	1
6621-Préposés/préposées de stations-service	1
7216-Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique	1
7241-Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	1
7261-Tôliers/tôlières	1

CNP reliés à l'embauche	Nombre
7271-Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	1
7312-Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	1
7342-Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes	1
7351-Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/opératrices de machines auxiliaires	1
7381-Opérateurs/opératrices de presse à imprimer	1
7421-Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	1
9213-Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	1
9422-Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques	1
9434-Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois	1
9436-Classeurs/classeuses de bois d'oeuvre et autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois	1
9495-Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	1

ANNEXE 5 - LISTE COMPLÈTE DES CNP RELIÉS AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE

CNP reliés aux prévisions d'embauche	Nombre
7265-Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	9
9619-Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	5
7231-Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	3
7272-Ébénistes	3
1231-Teneurs/teneuses de livres	2
2252-Designers industriels/designers industrielles	2
6421-Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	2
7312-Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	2
7333-Électromécaniciens/électromécaniciennes	2
7441-Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	2
9614-Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	2
1472-Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	1
2132-Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes	1
2241-Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	1
2253-Technologues et techniciens/techniciennes en dessin	1
5223-Techniciens/techniciennes en graphisme	1
6252-Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtissières	1
7211-Contremaîtres/contremaîtresses des machinistes et du personnel assimilé	1

CNP reliés aux prévisions d'embauche	Nombre
7294-Peintres et décorateurs/décoratrices	1
7311-Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	1
7335-Mécaniciens/mécaniciennes de petits moteurs et autres équipements	1
7342-Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes	1
7611-Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	1
9414-Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre	1
9422-Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques	1
9434-Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois	1
9495-Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	1
9496-Peintres et enduiseurs/enduiseuses - secteur industriel	1
9612-Manoeuvres en métallurgie	1
9615-Manoeuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique	1
9617-Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	1

ANNEXE 6 - LISTE COMPLÈTE DES CNP RELIÉS À L'INTENTION DE FORMATION

CNP reliés à l'intention de formation	Nombre
7265-Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	9
9619-Autres manoeuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	4
7311-Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	3
0016-Cadres supérieurs/cadres supérieures - production de biens, services d'utilité publique, transport et construction	2
6421-Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	2
7231-Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	2
7611-Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	2
9614-Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	2
9615-Manoeuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique	2
0211-Directeurs/directrices des services de génie	1
1472-Magasiniers/magasinières et commis aux pièces	1
2211-Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	1
2232-Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique	1
7214-Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du formage, façonnage et montage des métaux	1
7241-Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	1
7242-Électriciens industriels/électriciennes industrielles	1
7271-Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	1
7272-Ébénistes	1

CNP reliés à l'intention de formation	Nombre
7333-Électromécaniciens/électromécaniciennes	1
7335-Mécaniciens/mécaniciennes de petits moteurs et autres équipements	1
7372-Foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses des mines à ciel ouvert, des carrières et des chantiers de construction	1
7411-Conducteurs/conductrices de camions	1
7421-Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	1
9414-Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre	1
9422-Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques	1
9434-Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois	1
9461-Opérateurs/opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	1
7381-Opérateurs/opératrices de presse à imprimer	1
9495-Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	1
9496-Peintres et enduiseurs/enduiseuses - secteur industriel	1
9612-Manoeuvres en métallurgie	1
9617-Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	1